

4-29-2018

## 07 Captain Fazil Bey - French III

Krikor Guerguerian

Follow this and additional works at: [https://commons.clarku.edu/pd\\_fazil\\_bey](https://commons.clarku.edu/pd_fazil_bey)

---

### Recommended Citation

Guerguerian, Krikor, "07 Captain Fazil Bey - French III" (2018). *Fazil Bey*. 12.  
[https://commons.clarku.edu/pd\\_fazil\\_bey/12](https://commons.clarku.edu/pd_fazil_bey/12)

This Book is brought to you for free and open access by the Private Materials (Archive 2) at Clark Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Fazil Bey by an authorized administrator of Clark Digital Commons. For more information, please contact [mkrikonis@clarku.edu](mailto:mkrikonis@clarku.edu), [jodolan@clarku.edu](mailto:jodolan@clarku.edu).

Captain Fazil (Français)

No. 202- end

Takvim-i Vakayi 3771

etc.

101/

202

Hadji Hussein, fils de Karakache Oghlou Hafez

*commis de viol,*  
Il n'a pas violé, mais on a rapporté qu'il a fait périr  
un grand nombre d'Arméniens. Une enquête s'impose.

203

Vanle Oghlou le sergent Keur Ahmed et Ali Bey

On ignore s'ils ont violé ou non, mais ils ont pillé et ensuite  
massacré une grande multitude de femmes et d'enfants arméniens, qu'ils  
avaient cachés chez eux. Il faudra faire une enquête.

204

Fayek Efendi d'Erzeroum

Il a déployé toute son énergie pour l'extermination des  
Arméniens. Il a fait une fortune en usurpant des meubles et des biens  
en grande quantité. Il a été rapporté qu'il a violé une foule de  
femmes et de filles. Il est vrai qu'il était chef de bande.

102/

205

Hassan Efendi, beau-frère d'Iskender de Kars

S'il n'a pas commis trop d'atrocités, il a cependant tué quelques Arméniens et a confisqué leurs biens. Il a fait des bénéfices.

206

Ali Ghazi Oghlou Mehmed, gendarme

Au nom du gouvernement il a commis de nombreux crimes. Il a massacré des chrétiens par des centaines. Il est établi qu'il a violé des filles. Il a fait une fortune.

207

Nousrète Efendi, fils de Habatdjia Zadé Hadji Bey

Ce jeune homme a été dévié du droit chemin par Hassan Bey, le mari de sa soeur; il a violé deux jeunes filles, qu'il a ensuite tuées. Il n'a pas commis autres crimes. Il y a lieu d'enquête.

Sis Oghlou Mehmed Oghlou Véhib

Celui-ci a commis aussi des crimes. Il est établi qu'il a pillé les Arméniens et qu'il a fait une fortune.

Une enquête est nécessaire.

209 - 210 - 211

Kadir Efendi, Mehmed et Ahmed, Cheftélidji Oghlou

Ceux ci ont pillé les Arméniens et les ont fait massacrer en les faisant déporter. On ignore s'ils ont violé ou non.

212

Ahmed Efendi, fils de<sup>?</sup> Emine Pamekdji Oghlou

Celui-ci a commis des viols et a pris part aux crimes. Il y a lieu d'une enquête. Il a fait des bénéfices.

213

Mufti Zadé Réouf Efendi

Il est douteux qu'il ait violé; il est allé aux lieux des déportations pour son profit. Il a fait des profits en commettant des crimes.

104/

214  
Efendi/  
Féthoulla/Zadé Féthoulla.

Il a agi au même degré que Mufti Efendi Zadé. Il a fait une fortune, mais on ignore s'il a violé ou non.

215

caporal  
Heusni d'Arabkir, ~~sergent~~ de gendarmerie.

Il a violé des filles; il a terrorisé et massacré un grand nombre d'Arméniens pour faire des profits. C'est un des terribles criminels.

216

Mehmed Agha, fils du Surveillant<sup>N</sup> Youssouf Agha

il n'est pas sûr qu'il ait violé; Il a fait tous les efforts pour profiter et il a massacré des Arméniens. Une enquête est requise.

217

Ahmed, fils de Tilikli Hadji Mehmed Efendi

Il n'a pas <sup>commis de viol,</sup> violé, mais il a tué trois femmes et deux enfants, a saisi leurs biens et les tapis.

Il fut condamné par la Cour Martiale à 12 ans de prison; la sentence a été révisée par l'armée; le gouvernement l'a acquitté.

Le ministère de la justice <sup>l'/</sup> a de nouveau condamné à 12 ans de prison ~~et l'a condamné à mort~~ Aujourd'hui il est en fuite. Son compagnon Kirichdji Oghlou est en prison à Malatia.

218

Hadji, fils de Tchoulou et son <sup>beau-</sup>frère Kayem

Ceux-ci ont commis des viols et ils ont massacré un grand nombre d'Arméniens; ils leur ont pris les meubles et les biens.

Il est certain qu'ils sont des criminels.

219 - 220

Ali, fils de Zabitdji Zadé Abdurrahman Agha et son frère

Hassan

Ceux-ci ont caché un nombre d'Arméniens, ils leur ont usurpé les biens, ils les ont ensuite massacrés, et il est certain qu'ils ont violé des filles.

106/

221 - 222

Tailleur <sup>M</sup>ahmoud, fils de Keulé et Hadji Ibrahim

Ceux-ci ont massacré les femmes et les enfants de leur entourage et leur ont confisqué les maisons. Ils ont violé les filles. Ils ont fait des bénéfices.

223

Ordou Zili Ortik Oghlou Bayram Tchavouche

Celui-ci a massacré un grand nombre d'Arméniens; il a fait de gros bénéfices; s'il est douteux qu'il ait violé, il faudra faire une enquête.

224 - 225

Hadji, fils de Kenadji et Djinguel Oghlou Ali

Ceux-ci ont massacré un <sup>très/</sup> grand nombre d'Arméniens et ils leur ont pris les biens. Il est douteux qu'ils aient violé. Il y a lieu d'une enquête.

226

Moundji Oghlou Ibrahim Agha

Aussi celui-ci a commis des crimes au même degré que Hadji Djenguil. Il a fait des profits. Il est suspect de viol.



Tahtadji Hadji H-assan, de la rue Ali-Bey  
de Tedjdé

C'est un des criminels qui ont commis des atrocités féroces  
brutales. Il a massacré un nombre d'Arméniens et leur a pris les  
biens.

Il a tué une foule de filles après les avoir violées.

On rapporte qu'il a fait des bénéfices.

Kurde Békir Soro et Djoumale du village Kara Kavaklek  
de Tedjdé

Ceux-ci également ont massacré un grand nombre d'Arméniens et  
ils leur <sup>ont</sup> enlevé les biens. Ils ont fait une fortune. Ils sont  
suspects de viol.

Meuher Oghlou Ibrahim, de la rue Ali-Bey de Tedjdé

Celui-ci a commis des crimes au même degré que So<sup>or</sup> et Ibrahim  
(ci-haut-mentionnés).

Mahmoud, fils du cordonnier Djoumale, de la rue  
Réchadié de Tedjdé

Celui-ci a également commis des crimes au même degré que  
Mohser Ibrahim et il a fait des bénéfices.

Said Agha, fils de Yéli Bache, de la rue Samanle  
de Tedjdé

Il a massacré des femmes et des enfants Arméniens et a fait des  
bénéfices. Il a violé des filles. Il y a lieu d'enquête.

Djoumale, fils de Guétcherli, de Yargouzi

Il a eu une activité identique à celle de Said Agha. Il a  
commis des crimes. Il y aurait des révélations au cours d'une enquête.

109/

234 - 235

Vehbi et Emine, fils de Hodja, de Yargouzi

Ces deux ont massacré un grand nombre d'Arméniens, femmes et enfants. Ils ont fait de grands bénéfices, mais on ignore s'ils ont violé ou non.

236 - 237

A Yargouzi Ibrahim de Gundibék fils de Véli

et Ibrahim le Meunier (Deyirmendji.)

Ils ont massacré un très grand nombre de chrétiens. Ils ont fait de gros bénéfices. Ils sont suspects de viol.

238

Mehmed et Ali, fils de Topsakal, de la rue Samanle

de Tedjdé

Ils ont massacré un grand nombre d'Arméniens et ont fait des profits. Ils sont suspects de viol.

Abdel<sup>ur</sup> Rahman, fils de Déli Bachi,  
de la rue Samanle de Tedjdé

Celui-ci a commis aussi des crimes au même degré que Mehmed  
et Ali.

242 241

Mehmed, neveu de Hadji Battal de Tedjdé,  
et son domestique Silo

Ils ont commis des crimes au même degré qu'Abdurrahman et  
ils ont pillé des biens. Ils sont suspects de viol.

242 - 243 - 244

Mehmed et Ahmed et Zahir, fils de

Véli ~~Abu~~ Abo à Kasiyer Kesen

Ceuci-ci ont commis d'horribles crimes et ont exterminé  
un très grand nombre d'Arméniens. Ils ont fait de gros profits. Ils  
sont suspects de viol. Il y a lieu d'une enquête.

245

Kavas, de la rue Samanle de Tedjdé

C'est l'un des plus terribles criminels. Il a exterminé  
un grand nombre de femmes et ~~d'~~enfants Arméniens. Il a fait des  
bénéfices. Il est suspect de viol

111/

246

Mehmed ~~et~~ <sup>et</sup> Ali Tchavouche, fils de Moulla Hassan,  
de la rue Samanle de Tedjdé

Ceux-ci ont commis des crimes au même degré de Kavas. Ils  
ont fait des profits, <sup>et</sup> Sont suspects de viol~~s~~.

247

Hassan Agha, Maire de Djermekdi

Il a agi <sup>haine</sup> envers les chrétiens avec une grande cruauté. Il a  
exterminé des hommes, des femmes et des enfants en grand nombre. Il  
a fait de gros bénéfices. Pour autres crimes, il faudra faire une  
enquête.

Il a violé trois vierges.

248-249-250

Agha/  
Du village d'Atabey, Ahmed/fils de Tolase,  
Agha/  
Moustafa/fils d'Adale et H adji Agha

Ceux-ci aussi ont commis des crimes atroces. Ils ont usurpé  
des meubles et des biens. Ils ont violé des filles.

112/

251 - 252 - 253

Du village d'Imam Oghlou

Ali Agha fils de Boron, et ses frères Hadji et Ismail

Ceux-ci aussi ont commis des crimes au même degré que Tolase  
et Oghlou Ahmed et compagnons, Ils ont fait des profits, mais on ignore  
s'ils ont commis des viols ou non.

254 - 255 - 256

Du village de Tcheul Oghlo, Ahmed Agha et

ses frères Eyoub Agha et Mahmoud Agha

Ceux-ci n'ont jamais commis de viol.

Ils ont exterminé un certain nombre de femmes et d'enfants  
Arméniens. Il est rapporté qu'ils ont fait de gros butins.

257 - 258 - 259

Du village de Kara Tépé, Rémo fils de Hadji

et le frère Ibrahim et le fils Hassan

Ceux-ci ont aussi exterminé très sauvagement des hommes, des  
femmes et des enfants en grand nombre. Ils ont fait des profits.

Ils sont suspects de viol.

260 - 261 - 262

~~Au village de Turkmen, Youssouf Agha, Ateche Agha  
et Ali Agha~~

~~Ceux-ci ont exterminé des centaines d'hommes, de femmes et  
d'enfants Arméniens, ont confisqué leurs biens. On relate qu'ils <sup>ont</sup> aussi  
violé des filles. Une enquête est nécessaire.~~

263

~~Ismail Agha, fils de Han Béy, à Izoli~~

~~Celui-ci a exterminé un très grand nombre d'Arméniens. Il leur  
a enlevé des meubles et des biens en très grande quantité. Il est  
suspect de viol.~~

264 - 265

~~Hussein et Silo Bey fils de Han Bey~~

~~Ceux-ci ont exterminé des chrétiens, hommes et femmes, en très  
grand nombre. Ils ont pillé une grande quantité de meubles et de biens.  
Ils n'ont pas commis de viols.~~

266

Hassan Agha, fils de Bédir Agha Véli, d'Izoli

Cet homme est foncièrement criminel.

Il a exterminé un grand nombre d'Arméniens. Il les a pillés et il a violé des filles. Il y lieu d'enquête.

267

Le Circassien Ahmed, Gendarme de Niazili

Il a commis des cruautés et des massacres. Il a violé deux filles et les a tuées ensuite. Il a fait de gros profits.

268

Ibiche Oghlou Ramadan, à Isped Déré.

Aussi cet homme a exterminé un grand nombre de chrétiens et a pillé des meubles et des biens en quantité énorme. Il a violé des filles.

269 - 270

Ketlek Oghlou Youssouf et le frère Abdel Kader

Ceux-ci ont exterminé des Arméniens; On a entendu qu'ils ont fait des bénéfices. Ils sont suspects de viols. Une enquête est nécessaire.



271

Hosrof Oghlou Hadji Ahmed Efendi et Abdalla Efendi

Ceux-ci n'ont pas commis de crimes et atrocités. Ils n'ont pas violé. Sous prétexte de sauver les Arméniens, ils les ont pillés et les ont livrés à la déportation.

272

Keyom Agha, beau-frère de H-achem Bey  
exactement comme

Il a été rapporté qu'il a agi ~~avec le même degré que~~ Hadji Ahmed Efendi et Abdalla Efendi, il a pillé un peu de biens et de tapis. C'est un pauvre homme ~~miserable~~. Il y a lieu d'enquête parce qu'il peut y avoir autres choses.

273

Mehmed, fils de Réchid Agha

Celui-ci n'a pas violé, mais il a pillé et massacré des chrétiens. Il a fait des bénéfices. Il est certain.

116/

274

Mehmed, gendre de Yebra Saleh Mustaka Bairam Ali

Celui-ci a agi exactement comme Mehmed (ci-haut); il a massacré quelques Arméniens, et il est établi qu'il a fait des profits.

275

Ali, fils de Hendjik, de la rue Tabakhané

Celui-ci a violé des filles; il a exterminé des Arméniens et il leur a enlevé des meubles et des biens en très grande quantité. Il a fait de gros bénéfices.

276 - 277- 278

Hadji, fils de Némik, et ses neveux Ibo et Véhab

Ceux-ci ont commis des viols et ils ont tué environ vingt Arméniens. Ils ont fait des bénéfices énormes.

117/

279 - 280 - 281

Téfik et Mehmed et Mahmoud, fils de Kavlak

Ils ont violé des filles, ils ont exterminé un grand nombre d'Arméniens. Il est certain qu'ils ont pillé des meubles et des biens en très grande quantité, et que le susmentionné Téfik a volé la couronne d'or de l'église catholique. (x)

282

Yacha, autrement Zia-Harardji-Zadé,

secrétaire en chef du tribunal

Cet homme a conduit, étant surveillant de convois, à Ine-Déré une caravane de mille cinq cents personnes. Il y fit donner à chacun un coup de hache et les a enterrés dans le puits de Nakhud. Les gendarmes et les particuliers ont commis ici des atrocités et des crimes particulièrement tragiques. Il est bien établi que Zia Efendi a fait des bénéfices énormes et il a violé des filles.

Une enquête s'impose.

*α de Malatia*

283- 284

Le fameux Hadji à Esnid Déré et

Moulla Mémik à Haskulli

Ceux-ci ont massacré un bon nombre d'Arméniens; ils ont pillé des meubles et des biens. Ils ont commis des viols.

Une enquête est nécessaire.

285

Gudje Oghlou Ismail à Hasgulle

Celui-ci aussi a commis des crimes exactement au même degré que Moulla Mémik.

286 - 287

Youssouf fils de Keur Djouma,

Le gendarme Hussein fils de Youssouf.

Au nom du gouvernement ceux-ci ont massacré un bon nombre d'Arméniens. Ils leur ont pillé les biens en grande quantité. Bien qu'ils aient commis des viols, il faudra faire une enquête.

Son père Youssouf a fait un peu de profit.

Une enquête est nécessaire.

Ordouzili Zadé Keur Behdjet

S'il est douteux qu'il ait commis des viols, il a cependant commis toutes sortes de cruautés. Il a pillé et massacré un grand nombre d'Arméniens. Il a fait des bénéfices.

Sofou Zadé Hadji Fikri Efendi

Il a pillé les maisons arméniennes se trouvant aux environs de Bozan et il a tué quelques Arméniens.

Il n'a pas violé. Une enquête est nécessaire.

Némik, frère de Hadji Hussein, de la ville inférieure

Il a commis des crimes tragiques exactement comme Ordouzili Keur Behdjet, Il a fait des bénéfices.

Osman de la famille de Khétcho et Yazedji Zadé

Topal Hussein

Ceux-ci n'ont jamais commis de viol et ils n'ont pas commis aussi des crimes. Sous prétexte de sauver des Arméniens, ils ont pris un peu de meubles et de biens.

Cheikh Abdel Kader, connu à Ada Keuy

Agissant contre sa promesse, il a dépouillé une jeune fille Arménienne; il lui a pris les meubles et les tapis, et il l'a tuée. Il n'a pas violé et n'a pas commis d'autres crimes.

Il y a lieu d'enquête.

Ahmed, fils d'Odadji Mehmed, d'Ada Keuy

Celui-ci est un criminel. Il a massacré un très grand nombre d'Arméniens, il leur a enlevé les meubles, les biens et les tapis. On a entendu qu'il a violé, mais il faut une enquête.

Mehmed Ali, neveu de Mufti Hadji Halil Zade Efendi

Il a massacré un grand nombre d'Arméniens, il leur a usurpé les meubles et les biens. Il a commis des viols.

Gafar Efendi, de la famille Hadji Halil Zade

Aussi celui-ci a pillé les Arméniens sous prétexte de les sauver et les a fait massacrer en les livrant aux bourreaux de la déportation. Il n'a pas commis de viol, mais il a fait des profits.

121/

307

H alvadji Kurde Moustafa

Celui-ci a non seulement pillé les Arméniens, mais il les a massacrés. Il est suspect de viol.

308

Nalband-Oghlou-Hadji-Eumer-Hamamdji (têneur d'un bain)

Il a non seulement commis des viols, mais il a massacré un très grand nombre d'Arméniens.

Il a été fameux d'employer dans le bain public et de faire servir à la perversion des garçons et des filles Arméniens.

309

Kadi-Oghlou-Mehmed, Gendarme

Il s'est trouvé au commandement de Kirk-Gueuze (lieu de massacre) a commis des crimes très ~~férocés~~ brutales. Il a fait des bénéfices et a commis des viols. On en parle.

310

Tékavid Oghlou Ali Osman, Gendarme

Celui-ci aussi a commis des crimes horribles. Il a violé des filles.

Il a fait des gains. C'est un criminel.

311

Le gendarme Moustaf<sup>a</sup> Efendi d'Ar<sup>a</sup>bkir

Il a commis des crimes au même degré que le gendarme Ali

Osman. Il a fait des profits.

On rapporte qu'il a violé des filles.

312

Tchakmak Oghlou Ali, à Djarmouzi,

Sergent de gendarmerie

Il était lieutenant du commandant à Froundji (lieu de massacre);  
il a commis des crimes horribles. Il a fait des bénéfices. On rapporte  
qu'il a commis des viols.

313 - 314

Le Circassien Djibo, gendarme,

et le coiffeur Derviche

Ceux-ci aussi se trouvaient en compagnie du sergent Ali; ils  
ont commis toutes sortes d'atrocités et de crimes terribles. Ils ont  
violé des filles et ont fait des bénéfices.



123/

315

Adje Tchêkirdek Zadé Hadji Efendi, Négociant

Ce négociant se trouvant en fonction à l'orphelinat, a distribué à tous venant de jolies filles. Il a même donné quelques filles à l'assassin Hadji Abdi Zadé Hassan Bey. Il n'a pas commis autres crimes. Il a travaillé pour ses intérêts.

316 - 317

Mehmed et Abderrahman, fils de Hadji Sidon<sup>ait</sup>, Zadé

de la rue Elias

On ignore s'ils ont commis ou non des viols, mais sous prétexte de déporter, ils ont massacré un très grand nombre d'Arméniens et ils leur ont enlevé les biens et les meubles en très grande quantité.

~~Il s'agit aussi violé des filles.~~

~~pour autres crimes, il faudra faire une enquête.~~

318

Hussein, petit fils de Halil Tchavouche

Il est certain qu'il a massacré des centaines d'Arméniens, qu'il a pris leurs meubles et les biens, qu'il a commis des viols.

Il y a lieu d'une enquête.

124/

319

Eumer, fils de Rost Oghlou Ali Bey.

Aussi celui-ci a massacré un grand nombre d'Arméniens, a fait de grands profits. Il a violé des filles.

320

Nalband Zadé Mouine Efendi

Il est suspect de viol; mais il est certain qu'il a commis de terribles crimes; il a usurpé des meubles et des biens en grande quantité. Il y a lieu d'enquête.

321

Moustafa, neveu de Hadji Pacha

Aussi celui-ci a commis des crimes au même degré que Mouine Efendi. Il a fait des gains. On ignore s'il a commis ou non des viols.

322

Ahmed, fils de Topal Mazhar

Celui-ci a commis également des crimes au même degré que Moustafa et Mouine Efendi. Il a fait des profits. Il a violé des filles dans sa maison et les a tuées ensuite. C'est un fait certain.

125/

323

Hassan Moustafa Oghlou Véhib

Celui-ci était bandit; il a commis des crimes <sup>21</sup>horrifiques par ordre d'Ahmed Bey. Il a pillé la famille du Docteur Mikaél. Il a enlevé les tapis et les meubles. Il a violé des filles. C'est un terrible assassin.

324 - 325 - 326

Feysal et Mahmoud et Ismail Efendis, fils de Turvanda

Ceux-ci se sont rendus à Froundji et aux autres lieux de massacre par où passaient les convois des déportés. Ils y ont commis des crimes. Ils ont fait des bénéfices et ils ont violé des filles.

327

Heusso, <sup>ph</sup>fils de Kurde Eydo, du quartier de Hadji Abdi Zadé

Il s'est rendu à Froundji (lieu d'extermination des caravanes) il a pris part aux massacres. Il <sup>en/</sup>est retourné <sup>avec</sup> des biens et des objets en grande quantité. Il n'a pas commis de viol.

126/

.328

<sup>yeun</sup>  
Mehmed, fils de Iyedji Zadé Hadji Mahmoud Agha

Il s'est rendu aux lieux des massacres; il y a pris <sup>une/</sup> part active

~~Il a usuré des biens en grande quantité. Il a violé des filles.~~

<sup>lors</sup> En 1895 <sup>des 1895</sup> durant des troubles, il a tué huit Arméniens, en compagnie de Keutchéli Tchalmale Gueuden Oghlou, et il a pillé une grande quantité de biens, des tapis et d'opium.

329 - 330 - 331

Mahmoud, fils de Kozanle, Ahmed, fils de Yoltchékén

et le frère

Ils se sont rendus dans les lieux des massacres et ils ont pris une part active aux crimes; ils ont pillé des meubles et des biens en quantités considérables. Ils n'ont pas violé.

332

Osman, fils de Hara Varan à Tcharmusdi

Aussi celui-ci a massacré un nombre d'Arméniens. Si l'on ignore qu'il ait violé ou non, il a cependant pillé des meubles et des biens. Entre autres, il a pris par violence cent pièces de cinq Livres de Michkinaz, femme <sup>du changeur Iwendji</sup> de Hadji Hagop de Chabin Kara Hissar. Il est certain qu'il s'est mis d'accord en dernier lieu ~~avec~~ moyennant cinquante Livres <sup>à titre</sup> de pot de vin.

La femme m'a portée plainte pour cette confiscation, j'ai ensuite entendu qu'ils se sont mis d'accord pour 50 Livres

127/

333

Yalo d'Aladja Kapou, de la basse ville

Il a commis des crimes au même degré qu'Osman. On ignore s'il a violé. Il a fait des bénéfices.

334 - 335 - 336 - 337 - 338

Kadir, fils de Kalaidja, Hafez Pamouk Oghlou

et ses trois ~~autres~~ frères

Ceux-ci également ont fait leur mieux pour l'extermination des Arméniens et ils ont fait de gros bénéfices. Ils ont violé des filles.

339 - 340 - 341 - 342

Ahmed, fils de Yaghmourli, de la basse ville, et Ahmed,

fils de Efé, du village et ses deux frères

Ceux-ci aussi ont pillé au même degré que Kadir et Pamouk Oghlou Hafez. Ils sont suspects de viol.

343 - 344

Moumdji Véhib Efendi et Moustafa Efendi, fils de  
Stambomllou

Ceux-ci aussi n'ont pas commis de viol.

Ils ont pillé un grand nombre d'Arméniens et ont aidé de les  
faire massacrer. Il faudra une enquête.

345 - 346

Les beaux-frères du Kassab Hadji Ahmed

Ceux-ci ont non seulement pillé les Arméniens mais ils ~~éty~~  
les ont massacrés. Ils sont suspects de viol.

347

Hadji Tchavouche, fils de Hadji Husni Baba

Celui-ci a raconté d'un ton glorieux comment il a tué de ses  
propres mains soixante dix à quatre vingts / Chrétiens. Il a déclaré  
au public et à son père Husni qu'il a violé des filles, et a pillé des  
meubles et des biens en grande quantité; qu'il a, en particulier, violé  
une fillette de dix ans de Tokat; qu'il l'a si cruellement maltraité e  
et tant abusé de son corps si frêle que la pauvre fillette en est devenue  
infirme, que la mère de la fillette en est morte de chagrin.

La fillette aussi est perdue.

129/

348 - 349 - 350

Le péposé Moustafa Burghali de Yar Gueuzi

et ses fils

Ceux-ci ont caché chez eux environ 75 jours la famille du percepteur Arméniens; ils ~~l'~~ l'ont ensuite massacré et se sont rendus maîtres de tous leurs biens. Et ce d'après le témoignage de Hadji Ahmed Agha, fils de Daoud.

351

Ahmed fils de Ibrahim Agha Allaeddin Oghlou

Celui-ci a non seulement pillé mais aussi a massacré un grand nombre de chrétien. Il a fait des bénéfices. Il est suspecté de viol.

352

Suleyman, fils de Tchorlou

Celui-ci aussi a pillé et massacré. <sup>(des Arméniens)</sup> Il s'est vanté d'avoir tué quelques Arméniens. Il est suspect de viol. Interroger le premier secrétaire Moustafa Efendi.

dead

It placed its "most influential and eloquent" members at the head of this organization.

alive

These eloquent members organized the apparatus for the genocide of the Armenians or the gangs of "Teshkilat-i Mahsusa" or, to use other words of theirs, "Army of Butchers" (kasap taburi). This expression was adopted also by the Court-Martial which, in its verdict, says word by word:

"The one who has furnished and lead the homicidal butchers (Insan Kasablari) is Behaeddin Sakir."

Via

Dian Armeno

Vehip Pasa, Commander-in-Chief of the Third Ottoman Army Corps, has also used the same sentence in his long report which is included in the archives of the Court-Martial and has not been published as yet.

murder of Armenians

54 24

Kemal Bey had become the head of the second branch of "Teshkilat-i Mahsusa", organizing associations to confiscate properties and possessions by force.

Date

July 7, 1915

"After the proclamation of the Constitution, they (the Young Turks) took the reins of government into their own hands in order to bring about monarchy and tyranny and had the government "say good-bye"; under the guise of a political party, they have assumed the job of government. They have put it (the helm of government) under their influence and completely interfered in all the affairs (of the government) and (have interfered) in the governmental administration



<sup>chief</sup>  
 was the best  
 He has been ~~chief~~ of those who, [during the course  
 of a meeting in the Palace], withdrew from the others and  
 whispering, finalized their nefarious aims which they then  
 presented to the rest as a ultimatum.

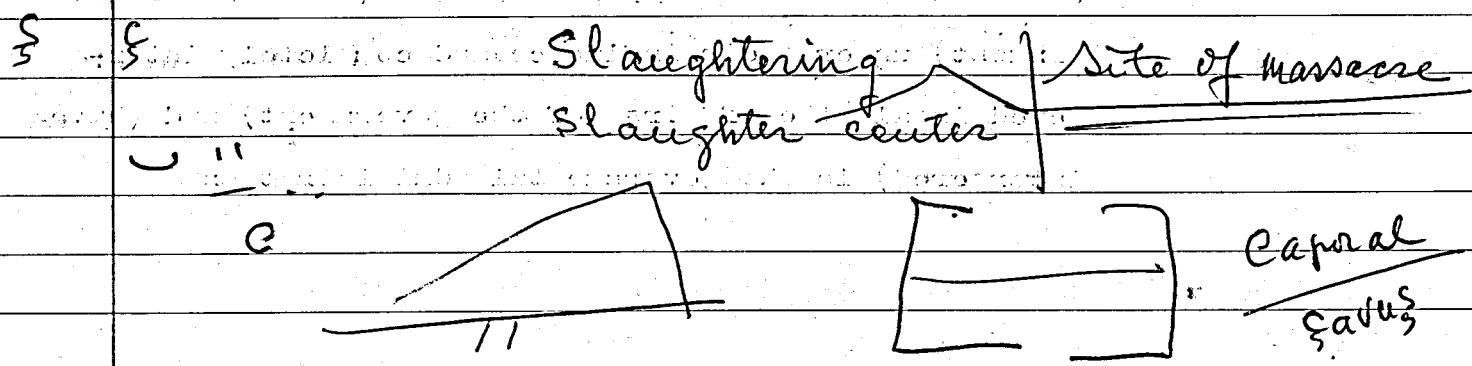
Gang-chief Hasim Bey Zade Ispirto <sup>most notorious all</sup> the <sup>greatest</sup> of the  
 criminals, pulled out his knife in the meeting and threatened  
 to kill the Mutasarrif Resid Bey if the latter didn't  
 agree to the plan.

200

178

He was the chief of those who, during the  
 course of a meeting in the Palace of Hasim  
 Bey, withdrew from the others and whispering,  
 finalized their nefarious aims which they  
 then presented to the rest as a ultimatum.

Gang-chief Hasim Bey Zade Ispirto, the  
 most notorious criminal, pulled out his  
 knife in the meeting and threatened to kill  
 the Mutasarrif Resid Bey if the latter  
 didn't agree to the plan.



It placed its "most influential and eloquent" members at the head of this organization.

These eloquent members organized the apparatus for the genocide of the Armenians or the gangs of "Teshkilat-i Mahsusa" or, to use other words of theirs, "Army of Butchers" (kasap taburi). This expression was adopted also by the Court-Martial which, in its verdict, says word by word:

"The one who has furnished and lead the homicidal butchers (Insan Kasablari) is Behaeddin Saldir." Vohip Pasa, Commander-in-Chief of the Third Ottoman Army Corps, has also used the same sentence in his long report which is included in the archives of the Court-Martial and has not been published as yet.

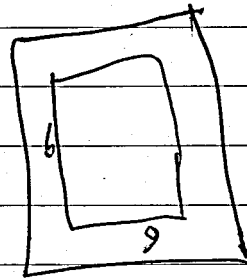
Kemal Bey had become the head of the second branch of "Teshkilat-i Mahsusa", organizing associations to confiscate properties and possessions by force.

"After the proclamation of the Constitution, they (the Young Turks) took the reins of government into their own hands in order to bring about monarchy and tyranny and had the government "say good-bye"; under the guise of a political party, they have assumed the job of government. They have put it (the helm of government) under their influence and completely interfered in all the affairs (of the government) and (have) interfered) in the governmental administration

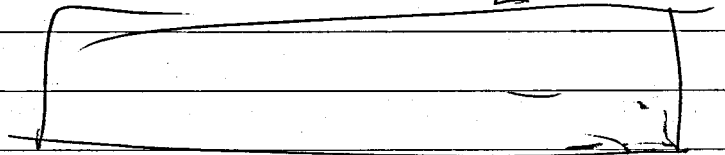
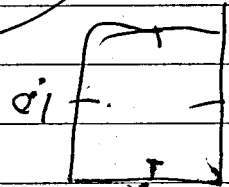
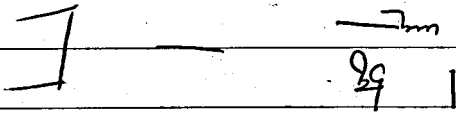
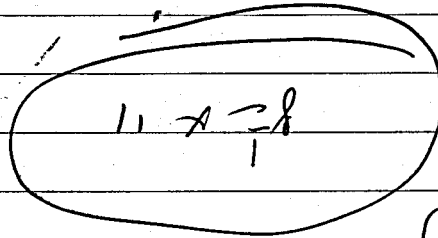
35

3-4-25-5

55-60

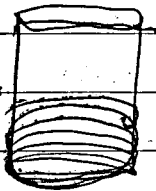


5.5



rip

with Ben Rye (chief of staff) by reaching an agreement to get part of the lot that below would go to the... make a great future





# NOR ASHKAR ASSOCIATES

37 WEST 20th STREET, NEW YORK 11 • WATKINS 9-4694 • CHELSEA 2-5498

## SPONSORS

Hagop Andonian  
Dr. A. Apellan  
Martin Apkarian  
Prof. S. Arsenian  
Khoren Asadourian  
Levon Aslanian  
Mrs. Azniv Avakian  
Samuel Avakian  
Vahram Aydinian  
Mesrob Bajakian  
Walter J. B. Barber  
Judge N. Barsumian  
George Bashian  
Rev. A. A. Bedikian  
Mark D. Bedrossian  
Yervant Berberian  
Edward K. Boghosian  
Edward M. Chaplan  
Samuel Chapootian  
Paul B. Chaputian  
Mrs. Mary Davidian  
Hagop Derderian  
Don Donellan  
Richard Donigian  
Antranig Enkababian  
Alan M. Fenner  
Caro Garab  
Dr. Kegham Geokjian  
Richard K. Gregory  
Mrs. Alice Gregory  
Krikor Gulragossian  
Haroutune Hazarian  
Mrs. Asdghig Ignadiosian  
James Kahrmanian  
Mrs. Zarouhi Kalemkerian  
Zareh Kapikian  
Dr. D. Kassouny  
Col. Carnig Kay  
Rev. K. V. Kazanjian  
Prof. H. Kelikian  
Mrs. Vava Khachadourian  
Avedis Koondakjian  
Krikor Krikorian  
Rev. S. M. Mackitar  
Kapriel Madjarian  
Aram Mendikian  
Dikran Missirlian  
Dr. Gregory Nalpant  
Hagop Nazarian  
Mrs. Aghavni Nigohosian  
Oscar Ohnigian  
Puzant Piranian  
Antranik Poladian  
Aram Saroyan  
Ara Sergenian  
Hmayag Serian  
Prof. M. G. Sevag  
Haroutun Shalian  
Paul Svadjian  
Onnig Tabibian  
Yervant N. Tahmizian  
Edvard Turmamyian  
Prof. Emmanuel Varandyan  
Miss Ave Yegenian  
Mardiros Yorghanjian  
General Sarkis Zartarian

- ① He has been sentenced to twelve years in prison.
- ② He has been sentenced to a twelve-year prison term.
- ③ He has been sentenced to <sup>a</sup> twelve-year (term of) imprisonment.

353

Yaghledji Hadji

Aussi celui-ci a livré aux bourreaux de la déportation les Arméniens qu'il avait pillés sous prétexte de les sauver.. Il est suspect de viol.

354

Ibich, fils de Hadji Mendo

Il a commis des crimes au même degré que Yaghledji Hadji. Il a fait des profits. Il est suspect de viol.

355 - 356

Véhib et Ismail, fils de Kananle

Ceux-ci ont commis des atrocités et des massacres au même degré que Hadji ~~et~~ Ibich. Ils ont fait des bénéfices, mais il faudra faire une enquête pour ce qui concerne le viol.

357 - 358 - 359

Izzet, fils du percepteur Kasso et ses deux frères

Ceux-ci aussi ont commis des crimes et toutes sortes d'atrocités. On ne sait s'ils ont violé ou non, mais ils ont fait de gros bénéfices.

131/

360 - 361

Les Fils du défunt Majeur (Bimbachi) Halid-Agha

Ils ont commis des crimes exactement comme Izzet et comme lui  
ils ont fait des profits. On ne saurait dire s'ils ont violé ou non.

362 - 363

Aziz, neveu de Tchil-Hachem et le gendarme Moustafa,  
mari de sa tante.

Ceux-ci se sont rendus aux lieux des massacres et ils ont massacré  
un grand nombre de chrétiens, et ils ont pillés des meubles et des biens  
en très grande quantité. Ils sont suspects de viol.

364

Youssouf, fils du Chien (It) Oho

Celui-ci a commis toutes sortes de crimes. Il a tué et violé  
des filles.

365

Hadji de la Famille Hamo à Utch Baghlar

Celui-ci aussi a commis toutes sortes de crimes. On parle  
également qu'il a violé.

132/

366

Yassin Zadé Hadji Moustafa Efendi

Celui-ci a aussi commis toutes sortes de crimes et a fait des profits. Il est suspect de viol.

367

Hadji Ali, fils de Imam, de la rue Kutchuk Hussein Bey

Celui-ci a pris part à toutes sortes de crimes et a usuré des meubles et des biens en très grande quantité. Il n'a pas commis de viol.

368

Le menuisier Kel Mehmed Efendi

Il a eu une activité identique à celle de Hadji Ali et il aussi commis des viols.

369

Moustafa, petit-fils de Hadji Osman à Hassekler

Celui-ci a pris part aux massacres et a pillé des meubles et des biens en très grande quantité. Il est suspect de viol.

133/

370 - 371

A Hassekli, Cheikh, fils de Békir  
et Djimo, beau-père du Cheikh

Ceux-ci ont commis des crimes au même degré que Moustafa.

Ils sont suspects de viols.

372

Ibrahim, fils de Morto, Kolouchakle

Celui-ci a commis des crimes au même degré que le Cheikh et  
Djimo. Il est suspect de viol.

373

Kémal fils Saredje Oghlou Mahmoud Efendi

Celui-ci aussi a pillé les Arméniens et il les a massacrés. Il  
a fait un gros profit. Il est suspect de viol.

374 - 375

haut/  
Hadji et Emir Mémich, du quartier de Niazili

Celui-ci a non-seulement pillé les Arméniens mais aussi les  
a massacrés. Il a également violé des filles. Il a fait des profits.



Kavas, du Haut Niazili

Celui-ci aussi a commis des crimes au même degré que Nimich et Emir. Il a fait violer des filles.

Moulla Suleyman, du haut Niazili

Cet homme a massacré les Arméniens, mais il n'a pas commis de viol. Il a enlevé des meubles utiles et des tapis.

Karakache Zadé Mahmoud Efendi

Il n'a pas violé et n'a pas commis des crimes de ses propres mains. de son entourage/  
Mais il a pillé les Arméniens/et il les remis aux caravanes ~~de son entourage~~  
~~tourage~~ En 1895, de concert avec son frère Hadji-Kadri Efendi, il a étranglé dans leur écurie plus de quatre-vingt-deux Arméniens.

Ils ont aussi tué dans le jardin quarante-cinq personnes. Ils ont pillé <sup>des meubles et des effets d'une valeur d'environ</sup> ~~des meubles et des effets d'une valeur d'environ~~ 8000 Livres Turques de l'église et des alentours (= \$ 360.000)

135/

379

Selok  
Le Sergent ~~Vnyy~~ d'Akdjé Dagh

Cet homme a pillé des chrétiens par des centaines et il les a massacrés. Il a fait de gros bénéfices.

380

Le Gendarme Moustafa d'Akdjé-Dagh

Il a commis des atrocités et des crimes exactement au même degré que le commandant de bataillon de gendarmerie ci-haut ~~est~~ mentionné.

Il a violé des filles.

381

Moustafa de la Famille Zaza de la Basse-Charmouzi

Celui-ci a massacré quinze garçons et filles arméniens et il leur a enlevé les biens. Il est suspect de viol.

382 - 383

Ali/  
Guédik/Oghlou Mesto de Tcharmousdi

et son fils Ahmed  
comme Moustafa/

Ceux-ci ont tué/environ 15 chrétiens et leur ont pris les biens et les tapis. Ils sont suspects de viol.

136/

384

~~Mehmed de Djermekdi, autrement appelé Kutchuk-Cheitan~~

~~Ce traître a massacré six femmes et enfants, qui à cause de leur maladie, étaient restés en arrière de la caravane. Il leur a pris les 150 piastres. (= \$ 52.25)~~

~~C'est un assassin.~~

385

~~Kurde Abdo, gendre du Bagdad Aghassi~~

~~Celui-ci est un assassin qui s'est vanté avec insolence d'avoir tué cinq ou six enfants et femmes, il leur a pris les biens. Il s'est vanté d'avoir violé des femmes.~~

386

~~Hidayet Efendi Zade Said Efendi~~

~~Il n'a jamais violé ; il n'a pas aussi tué un seul Arménien. Mais il est rapporté qu'il s'est approprié des biens. On ne lui attribue rien autre. Il y a lieu d'enquête.~~

~~En tous les cas en 1895, il a pris du gouvernement 40 Kurdes officiellement et avec eux, il a mis le feu aux maisons arméniennes.~~

*Ce n'est pas permis.*

~~En tous les cas ce n'est pas permis~~

Le Gendarme Ismail, fils de Sare Oghlou Ibrahim Agha

Il s'est rendu à Froundji et aux lieux des massacres, où il a pris part aux massacres. Il y a commis toutes sortes de crimes, a fait de gros bénéfices, mais on doute s'il a violé ou non.

Le Gendarme Suleyman Tchavouche, <sup>e/</sup>émigré.

Il est allé à Froundji et à Kirk Gueuze et aux autres lieux des massacres, mais il n'a pas pris part aux crimes. Il a seulement enlevé des biens et a fait des profits. Il n'a pas violé.

Le Sergent Bayro

Il a massacré environ cent garçons et filles Arméniens. Il est suspect de viol, <sup>et</sup> mais il a fait de gros bénéfices.

Kara Mehmed, cousin et domestique de

Arpadji Zadé Hadji Mehmed Efendi

Il n'a pas violé. Il est allé aux lieux des massacres et y a pris part et a fait de gros bénéfices. Il y a lieu d'une enquête.

391 - 392

Hadji Kadir de Kara Hussein et son beau-frère Eumer

Ceux-ci ont pris part aux crimes; ils ont enlevé des meubles et des biens en très grandes quantités.

Suspects de viol.

393

Bayram, fils de Sevsérék Alo (boucher)

Ce traître est un assassin, qui s'est vanté d'avoir tué environ quarante garçons et filles dans les ruines.

394

Tcheurékli Heuso de Buskérán

Celui-ci est allé aux lieux des déportations, avec une hache qu'il portait sur son épaule; il a massacré un grand ~~nombre~~ nombre de chrétiens et a confisqué des meubles et des biens, en très grande quantité. Il a violé des filles. Pour autres crimes, il faudra faire une enquête.

395

Karabache Zadá Hamid Efendi et ses enfants

Celui-ci est allé aux lieux des massacres et a pris ~~part~~ part aux crimes. Il n'a pas violé. Il a confisqué des biens. Il y a lieu d'enquête.

396

Moustafa, fils ~~Hadji~~ de H adji Yaccoub

Cet homme n'a pas violé. Il a adopté une fille Arménienne et l'a ensuite abandonnée. S'il est suspect d'avoir commis des crimes, il a usurpé des meubles et des tapis en ~~grande~~ quantité considérable.

397

surveillant des moeurs.

Hadji Ali Osman Efendi, ancien ~~fonctionnaire~~

Il n'a pas commis de viol. Il n'a pas commis aussi d'autres crimes, il a cependant usurpé des meubles et des biens en quantité. Il y a lieu d'enquête.

398

Sanoullah, fils de Yuzbachi Oghlou Hassan Agha

On ne sait s'il a commis des viols, il s'est cependant rendu dans les lieux des massacres, y a pris part aux crimes, et a usurpé des meubles et des biens en grande quantité.

399

Hadji Agha, fils de H adji Agha Sarindji

Il est rapporté qu'il a commis des viols aussi bien que des crimes; il a ramassé des tapis et des biens en très grande quantité.

140/

1400

Feysal, un des gendarmes d'Arghemi

Doursoun Bey/

Le Maire de Lavand/lui avait confié cent chrétien afin de les  
consigner à Arghiya; il les a massacrés en route. Une enquête aurait fait  
ressortir ses crimes.

1401

Le gendarme Suleiman-Oghlou, fils de Pissikdji

Il a commis toutes sortes de crimes. Il a pillé des meubles et  
des biens. Pour question de viol, il y a lieu d'une enquête.

1402

Kessérékli Oghlou Mehmed Ali, d'Atafid

Il a commis des crimes au même degré que Pissikdji Oghlou.

1403

Habey Zadé Hussein Agha, de Meydandjek

Il est suspect de viol; il a massacré un très grand nombre de  
chrétiens, leur a enlevé les biens et les tapis. Il y a lieu d'enquête.

111/

405 (404)

Kadir Agha, fils de Hadji Eumer Agha, de Meydandjek

Il a commis des crimes au même degré que Hussein Agha et a amassé des biens. Il est suspect de viol. Une enquête est nécessaire.

Il s'est ~~mis à massacrer~~ mêlé à la caravane de Harpout, il a violé <sup>arméniennes/ 1896</sup> trois femmes/et les a ensuite tuées.

Il a également commis d'autres crimes. Une enquête est requise.

En 1895, durant les troubles, son père Hadji Eumer Agha a tué quarante trois Arméniens. Il a enlevé des meubles et des biens en ~~une~~ quantité considérable.

1106/ Hadji Moustafa Efendi,  
Tcholakli/  
Maire d'Ichméli Zadé /du village d'Ichmé de Harpout

Marié à Malatia, étant maire de Tcholakli, il s'est rendu à Froundji pour piller et massacrer. <sup>[les Arméniens]</sup> Il y a commis toutes sortes de crimes. Chargé de biens considérables, il s'en est retourné à Malatia, où il s'est occupé de commerce.

Puis il s'est dirigé à Harpout, sa ville natale, pour pouvoir dépister la justice.

A Froundji il a fait creuser une grande tranchée, il y a fait précipiter pêle-mêle environ 1500 garçons et filles, les a enterrés vifs, et ainsi il les a exterminés. Il s'est avéré le plus monstrueux des assassins.



142/

7 407

L'Honorable Huissier Youssouf Agha

Il s'est rendu à Froundji et a pris part aux massacres; il a enlevé des tapis et des biens, Il est suspect de viol.

408

Mehmed Efendi, fils de Tchelek Oho

Aussi celui-ci est allé à Froundji <sup>et les lieux des massacres/</sup> où il a commis toutes sortes de crimes. Il est suspect de viol; il a fait grand profit.

409

Le Sergent Eumer, de la ferme de Hanim.

Il s'est rendu aux lieux des massacres et à Froundji. Il y a commis toutes sortes de crimes. Il a massacré des chrétiens en très grand nombre, il leur leur pris les biens. Il est suspect de viol.

143/

410

Le Sergent Eumer de la Basse ville

Celui-ci aussi s'est rendu à Froundji et aux autres lieux de  
massacres <sup>ou il</sup> a commis toutes sortes de crimes. Il est suspect de viol; Il a  
usurpé des meubles et des biens en très grande quantité.

411

Mehmed fils de <sup>Hadji/</sup> Hasso à Boran

Il a été présent dans les lieux de massacres, et a commis toutes  
sortes de crimes. Il a fait des gains. Il est suspect de viol.

412

Mehmed, fils de Eumer, à Boran

Celui-ci aussi s'est rendu dans les lieux des massacres, a pris  
part aux crimes. Il est suspect de viol. Il a fait des bénéfices consi-  
dérables.

413 - 414

Ehanik Zadé Sadik <sup>et</sup> Han Bey

Ils sont suspects de viol. Ils ont fait des profits. Ils ont  
commis des crimes au même degré que Kadir Agha, Il y a lieu d'enquête.

144/

415

Riza, fils de Békir Keupenk Oghlou

Il a commis des viols ainsi que q'il a massacré et usurpé des meubles et des biens en très grande quantité.

416

Tacha H adji Oghlou Riza

Cet homme a tué une femme de Tokat, il lui a enlevé 18 Livres (= \$ 710) et a également tué ses quatre enfants. Il est suspect de viol.

417

Véli Oghlou Hussein Efendi, Maire de Guélandjik

Il est établi qu'il a massacré à Guélén Guich & Choughoul environ quatre cents hommes et huit femmes et il a amassé 15.000 Livres, a pris des tapis et des biens. C'est un des plus terribles tueurs.

(\$ 525.000)

115/

118 - 119

Békir Oghlou Ali Efendi et Elhas Oghlou Halil,

du village Dévédji de Hékim Han

Ceux-ci aussi ont massacré plus de cent Arméniens, hommes et femmes; ils ont amassé  $\frac{1}{2}$  des biens en très grande quantité.

Ils ont commis les plus horribles crimes.

120

Moukhtar Mirza et Oulach Oghlou Ibrahim Oghlou

Hussein du village Tchertchi de Hékim Han

Ils ont massacré les  $\frac{1}{2}$  convois des Arméniens qui venaient passer à Hassan Tchélébi et autres lieux de massacres. Ils ont exterminé un très grand nombre d'Arméniens et ont amassé des biens et des meubles en très grande quantité. Ils sont suspects de viol.

Hussein a usé une femme arménienne pendant deux mois, puis il l'a tuée.

116/

421 - 422 - 423

Au village de Hékim Han

Hassan Agha Zadé Moustafa

et le beau-frère et le ~~général~~ l'oncle/Fayiz Zadé

D'une manière très tragique ils ont massacré un très grand nombre d'hommes et de femmes. Fayiz Efendi a commis des viols. Ce dernier est un des terribles assassins.

424

Kassab H adji <sup>17</sup> fils d'Ismail Efendi,

du villade de Hékim Han.

Celui-ci aussi a massacré un grand nombre d'Arméniens et a amassé des meubles et des biens en quantité très considérable. C'est un des assassins méchants

425 - 426

Mehmed Ali du village de Hékim Han et son fils

Ceux-ci ont massacré un grand nombre d'Arméniens et ont usurpé des biens en très grande quantité. Ils sont suspects de viol.

Ils ont tué ~~le~~ le Vicaire Catholique de Hékim Han. Pour arracher l'anneau d'une femme, ils lui ont tranché le doigt. \*

-----  
\* Rév. Ignace Chahnoyan, né à Evérek en 1862, a fait ses études au Séminaire de Bzommar au Liban. Il a été ordonné prêtre en 1885. Il était le Vicaire de Mgr. Mikaél Khatchadourian; c'est lui qui avait fondé l'église arménienne catholique de Hékim Han.

Photos

Ali, fils de Sandjo, du village de Hékim Han

Cet homme a massacré un grand nombre d'Arméniens. Il a amassé des biens.

Il est le bandit le plus influent et le plus audacieux de la bande qui a été organisée par Hadji Gharib Agha.

Il est suspect de viol.

Hadji Khalil, fils de Keur Békir, du village de Hékim Han

Il a tué de ses propres mains quarant-neuf Arméniens. Il se vantait en déclarant qu'avec un mort de plus, il aurait atteint le ~~nombre~~<sup>total</sup> chiffre rond de cinquante. C'est un assassin terrible. Il est suspect de viol. Il a amassé une grande fortune.

Hadji, fils de Keunik, du village de Hékim Han

Aussi celui-ci a commis des crimes au même degré que le précédent. Il a fait fortune et est suspect de viol.

118/

430

~~Eumer, fils de Gul-Mehmed, du village de Hékim Han~~

~~Celui-ci a commis des crimes au même degré que Hadji-Halil et Hadji.~~

~~Il a fait des profits. Il est suspect de viol.~~

431

H afez Efendi, fils de Ishak, du village de Hékim Han

Celui-ci a commis des crimes au même degré que le précédent.

Il a amassé une fortune et est suspect de viol.

432

Killi Suleiman Oghlou Efendi

du village de Hékim Han,

Aussi celui-ci (criminel au même degré que le  
précédent)

433

Kalaa Ketoudasse Oghlou H ussein Agha

du village de Hékim H an

Il a recueilli les femmes dans sa maison leur promettant de leur  
distribuer du pain. Il les a tuées après les avoir pillées. Il s'en  
est vanté avec gloire. C'est un des plus terribles assassins.

119/

434

Nalband Halil Ousta de Hékim Han

Il est un des plus terribles assassins. Il a enlevé deux femmes arméniennes. Il s'en est vanté. /A présent son domicile n'est pas connu.

Ce qui ~~est~~ a été dit au N° 433, convient à celui-ci

435

Boulghourdji Oghlou Paketdji Hussein

du village de Hékim Han

Il a commis des crimes très-nombreux. Il a enlevé deux filles Arméniennes. Son domicile n'est pas connu.

Aujourd'hui cet homme se trouverait à Hékim Han. Il y a lieu de faire une enquête parce qu'il y a des contradictions dans les dires.

436 - 437

Azzi Niguir et Hassan Battal-Agha

du village de Hékim Han

côté ~~Sancif~~ <sup>de Soutchi</sup>

Non contents d'avoir seulement pillé les convois qui venaient du ~~Gullu Han~~ Battal Agha et Néchet Efendi ont exterminé dans la vallée de Keuyli-Keuyi une caravane de trois cents personnes, entièrement.

Aussi bien à Gulli Han, ils ont attaqué et massacré une caravane de quatre cents Arméniens. Ils les pillés et exterminés.

Néchet Efendi a violé des filles en grand nombre et les a tuées ensuite. C'est tout à fait certain.



Tayar Efendi ~~de Malatya~~ d'Arabkir,  
du bataillon  
secrétaire/de la gendarmerie de Malatia

A présent il occupe le même poste que pendant les massacres.

Durant les déportations cet homme a changé les commandants des garnisons de Kirk Gueuse et d'autres localités ~~pop~~ et il les a remplacés par ses hommes à lui. Chaque nuit il violait une ou deux filles que lui emmenaient les gendarmes, et il les tuait après avoir violées. Il vendait également les enfants 20 à 30 Livres chaque (= \$ 1050)

Ses bandits ont commis toutes les atrocités imaginables en assurant à leur chef des gains énormes. Il a pris part à toutes les sortes de crimes. Son butin atteint 5000 Livres (= \$ 175.000).

A Argheni, il a donné le commandement de Kirk Gueuse à Mehmed Efendi, fils de Békir Tchavouche d' Iriz, en échange de sommes importantes. Cet homme lui a rapporté des bénéfices énormes.

Husni Efendi, Directeur du recensement d'Akdjé-Dagh

Il a été présent et a pris part ~~à toutes les sortes~~ à toutes les sortes de crimes qui ont ensanglanté les parages entre Hékim Han et Hassan Tchélébi. Il a fait des bénéfices. Il a commis des crimes très horribles. Il est suspect de viol. Il a été accusé à Malatia. Une enquête s'impose.

~~Haydar Agha de Maden~~

~~un des gendarmes de Hassan Patrik \*~~

~~Il a attaqué les caravanes qui venaient passer (par Hassan Patrik) et il les a pillées. Il a commis des viols et il a fait une fortune considérable en pillant des meubles et des effets en grande quantité.~~

441 - 442 - 443

~~Hadji Békir et son frère et et son fils Hadji Bayram~~

~~de Malatia, de la famille Bouskiran.~~

~~Hachas aux épaules, ces hommes ont passé par les rues (de Malatia) à Ine-Déré et aux lieux des massacres/ en criant qu'ils vont à la chasse des guivours (infidèles). Ils ont commis crimes sur crimes, à Ine-Déré et aux lieux des massacres. Ils y ont massacré les Arméniens. Ils ont pillé des biens. Pour les autres crimes, il y a lieu d'une enquête.~~

444 - 445

Hamdi Efendi de Katmieh et Kolo fils d'Abbas Agha

Et Moukhtar Mehmed et Pik

Ensemble ils ont commis des crimes et ont violé des filles et ils ont tari l'honneur des caravanes venant des parages de Sivas et de Samsoun, et ils les ont massacrés.

Leur profit s'élève pour chacun à 3000 Livres (= \$ 105.000).

C'est Hamdi Efendi qui a organisé les massacres de Katmieh. Ils ont donné à un fonctionnaire délégué de Maden 800 Livres (= \$ 36.000) pour les soustraire des poursuites et ils se sont enfuis.

Une enquête s'impose.

446

Djafer Oghlou Keur Hassan de Katmieh et son fils

le gendarme Hassan

Ceux-ci aussi ont commis des atrocités et des crimes au même degré que Hamdi Efendi et compagnons. Ils sont suspects de viol. Leur butin n'est pas négligeable.

447

Safi, frère de Moukhtar Derbek Mehmed, de Katmieh

Il a commis des crimes au même degré que le précédent; il a fait des profits, ~~à/à/à/à/à~~ en massacrant. Il est suspect de viol.

153/

448

Henékli Djouma, de Katmieh,

Gendarme et directeur de déportation

Il a commis toutes les espèces de crimes. Il a fait des bénéfices.

On rapporte qu'il a violé des filles.

449

Hadji Hussein Agha, fils de Moustafa, de Katmieh

Celui-ci aussi a commis toutes sortes de crimes, et il a violé

des filles. Il a enlevé de l'argent et des meubles.

450 - 451

Ali Tchavouche, fils de Suleiman, de Katmieh

et son fils Ali

Ensemble avec son fils, cet homme a poursuivi nuit et jour les caravanes des Arméniens et les Arméniens, hommes et femmes, qui sont passés par la région; il les a pillés et les a massacrés sans cesse.

Il leur a pris des tapis et des biens.

Hadji Hussein, fils de Hadji Abdalla, fils de Kulek  
de la rue Ferhadie de Malatia

Il s'est inscrit gendarme à la première mobilisation; il s'est trouvé dans la bande, sous les ordres des plus grands assassins, comme Azam Hadji Bédr Agha, il a commis toutes sortes de crimes. Il a pillé 1500 Livres (= \$ <sup>52.</sup> ~~355~~.000) et une autre somme de 500 Livres provenant de ses butins (= \$ 16.500).

Il a épousé une fille appelée Elmas de Malatia. Après la mort du susdit, il a vendu les meubles et les biens de cette fille et en a pris l'argent.

Son père Hadji Abdoullah a pillé cette fille et l'a expulsée.

Gueutchépéner Abdul Véhab, fils de Chéreffeddine  
du quartier Meydan d'Azzizié

Cet homme s'est inscrit fournisseur d'eau à la caravane.

Chaque jour il dépouilla 200 soldats Arméniens ouvriers, leur prenant ce qu'ils possédaient, puis il les livra aux ~~beaux~~ bourreaux de la déportation. Chaque jour il acceptait de nouveaux venus pour remplacer ceux qui étaient partis.

155/

454

Haidar Zadé Rouchdi Oghlou Hamid

(Tchitonoun Oghlou Djimo à Bozan)

Il a commis toutes sortes de crimes. Il a usuré des sommes considérables. Il est suspect de viol.

455 - 456

Youssouf Oghlou Mamo et Kadri

Ceux-ci aussi ont commis toutes sortes de crimes et ils ont ~~violé~~ violé des filles.

457 - 458

Mehmed de Kol Ouch<sup>g</sup> et son gendre Cheikh Mehmed

Ceux-ci également ont commis toutes sortes de crimes tragiques. On ne sait s'ils ont violé ou non. Mais ils ont fait des bénéfices considérables.

156/

459

Provisoire/  
Le gendarme/Abdoullah Efendi fils de Mahmoud Efendi,

Lieutenant en retraite

Il s'est rendu dans les caravanes des déportés et y a commis des crimes. On ignore s'il a violé ou non, mais il ~~à~~ s'est approprié des sommes considérables.

460

Véhib, fils de Keulo

Il a commis des crimes au même degré que le précédent. On ne s'il a commis des viols.

461

Le Fameux-Djafer-Agha, boucher de Malatia

Il s'est vanté d'avoir tué plus de cent Arméniens. Il a fait un butin considérable. Il est suspect de viol.

462

Aziz fils de Moustafa Oghlou, gendre de Goulam Hussein

Il est allé aux lieux des massacres; il y a commis toutes sortes de crimes et a fait des bénéfices. Il est suspect de viol.

157/

463

Sadik Efendi fils de Hadji Ahmed Tcheupdji Oghlou

On doute s'il a violé ou non, mais il a commis des crimes et a fait des bénéfices en prenant des meubles et des biens en grande quantité. On en parle.

464-465

Hadji fils de Hadji Kol Aghassi et Békri

Ils sont suspects de viol. Ils sont allés aux lieux des massacres, ils ont massacré et ont fait des profits.

466

Hadji Abdi Zadé Hadji Ali Bey

Il s'est rendu aux lieux des massacres, et il commis autres crimes. Il a fait transporter à sa maison les meubles et les biens de 6 à 7 Arméniens déportés des alentours de sa maison, étant conducteur de caravanes.

En 1895, avec Hadji Sadik Bey, il a converti à l'Islam 93 Arméniens, qu'il a massacrés ensuite pour s'emparer de leurs biens d'une valeur de 2000 Livres. (= \$ 70.000).



467

Baroutdji Zadé Mehmed Efendi, Avocat

Il a tué en personne l'infortuné fils de M. Djivélékian. Il n'a pas commis d'autres crimes. Il y lieu d'enquête.

468

Maho Oghlou Suleiman de la famille de Kiz Oghloular  
du village Ardahan de <sup>Tchekma</sup> Hékim Han

Au nombre des criminels de la bande de Hadji Karib Agha, celui-là a été le plus terrible des assassins; il a commis des crimes avec tortures et atrocités.

469

Mehmed Oghlou Nébi, de la famille de Kiz Oghloular  
du village ~~d'~~ d'Ardahan de Hékim Han

Celui-ci aussi est un des plus terribles assassins de la bande de Hadji Karib Agha. C'est lui qui raconté à Béktach fils de Ismail Kéhia, qu'il a tué en personne soixante dix huit Arméniens.  
Il y a lieu d'enquête.

159/

470

Mehmed Agha de la famille de Gueuk Véli Oghloular

du Village Hadjilar de Hékim Han

Celui-ci aussi est un du nombre de la bande de Hadji Karib Agha.

C'est un meurtrier singulier. Il a commis toutes sortes de crimes.

471 - 472

Hadji Eumer fils de Djudjémish de Djermekdi

et son frère Hadji Ali

Ceux-ci sont des gendarmes du groupe des cinquante.

Ils ont commis ~~à~~ tous les crimes à Ine-Daré et à Froundji.

Dédaignant toutes les prières et toutes les pleurs de Kalaidji

Hovannès, ils l'ont tué.

Ces traîtres ont pillé les meubles et les biens de cinquante à soixante familles arméniennes habitant à Djermikdi, entassés dans la mosquée.

Ils sont les auteurs réels du meurtre de Mikaél Efendi, Vicaire  
\* Catholique, au siège même du gouvernement. Pour cette raison ils ont été traduits devant la Cour Martiale.

H adji Eumer a tué en personne cinq femmes Arméniennes.

\* C'est Monseigneur Mikaél Khatchadourina, évêque Arménien catho-  
lique de Malatia. Voir note ci-devant.

Djan Bey Oghlou Ali Agha, du village de Seidi Ouchaghe

Un berger avait confié au susmentionné deux hommes, trois femmes et deux garçons enfants, qui s'étaient réfugiés dans la montagne et qui y vivaient quelques jours en mangeant de l'herbe; cet homme les a tués et les a pillés.

Ce fait est connu par Bakir Efendi de Djernekdi.

Suleiman-Oghlou-Hassan-Efendi

Muezzine de la Mosquée Dache-Djami

Arménien/

Etant savetier, il avait abrité dans sa maison son patron/avec la famille. Il les a pillés et massacrés.

Mahmoud-fils-de-Abdoullah-Oghlou-Youssouf-Efendi

du quartier Niazi

Cet homme était gendarme. Il s'est rendu dans les principaux centres de la déportation et surtout à Karlik, où il a fait tout son possible pour l'extermination complète d'une caravane composée de 1500 malheureux Arméniens.

Il est établi qu'il a jeté dans le puits un grand nombre d'Arméniens *f* vifs du quartier Arménien et ainsi il les a exterminés.

Il a fouillées les maisons arméniennes abandonnées.

Il a usuré de l'église catholique des objets en grande quantité.

161/

476

L'Honorable Ali Efendi de Harpout

Ancien secrétaire en chef du Tribunal

Cet homme avait été destitué de ses fonctions cinq ou six ans auparavant et il se trouvait dans une situation lamentable. Lors des déportations, on le trouve Maire dans un village.

L'ouragan passé, nous le retrouvons à Harpout possédant un palais (conak) d'une valeur de 800 Livres (= \$ 36.000) qu'il avait usurpées aux Arméniens.

Mais pour avoir le coeur tranquille, j'ajoute qu'il y a lieu de procéder à une enquête approfondie, qui aurait révélé s'il a commis d'autres crimes, comment il a pillé des <sup>Arméniens/</sup> ~~biens~~ en grande ~~quantité~~ nombre, et s'il a violé des filles ou non.

Pour ces doutes et suspicions, il faudra faire une enquête approfondie. Il ne faut pas négliger car il y aurait du neuf.

162/

477

Kol Oghlou Ahmed Agha de la rue Kelnek

Il a été le porte-parole du commandant de la gendarmerie de Malatia et comme tel, il a été quelques fois/à tous les grands centres de carnage/ à Ine- Déré et/ à Ine- Déré. On n'est sûr s'il a commis des crimes. Je l'ai inscrit sur cette liste pour profiter, en cas de besoin, des déclarations et des révélations qu'il serait en état de faire.

477

Balabanli Kir-Echéyine Oghlou Ali

de Halat

Arme à la main, il est allé de Kutuk Han à Froundji. Il a massacré des Arméniens en très grand nombre.

Il a fait un butin considérable.

163/

478

Badjikan/  
Moukhtar Ali du village/de Maden

Cette personne exécration a tué une femme riche arménienne, s'est emparé de ses meubles et immeubles. Le mari de cette femme est en Amérique. Elle avait un enfant de 12 ans et une fille de 8 ans. Cette fille se trouve actuellement chez Topal Ibrahim, au village de Karadja de Maden; il a nommé Ali l'enfant qu'il garde chez lui. On ne connaît pas le nom de la fillette..

479

Mouharrem Efendi, surveillant en chef  
de l'école secondaire

On ne sait rien de certain au point de vue viol et meurtre sur ce partisan de l'Union. Il a pris part aux pillages de toutes sortes et a fait des bénéfices. Il y a lieu d'enquête.

479 (bis)

Du quartier Ferhadié, Chaban fils de Achdji B  
de Bitlis

Cet homme a violé des filles, a massacré des Arméniens, leur a enlevé des meubles et des ~~biens~~ tapis etc

164/

480

Ali fils de Hani Zadé Ahmed Agha

On a entendu parler de ses crimes très sauvages, ainsi que de ses viols. Il n'a pas de grand profit. Il y a lieu d'enquête.

481

Hussein fils de Hassan Agha du village  
de Haranko

Il a commis des crimes au même degré que le précédent.

Une enquête est nécessaire.

482

Hani Zadé Hussein Bey du village Meydandjik

Celui-ci a commis des crimes. Il y a lieu d'enquête.

483

Yassin fils de Békir Efendi de Meydandjik

Il a commis des crimes. Il y a lieu d'enquête.

165/

484

Késik Oghlou Déli Ismail du village de Kysil de Hékim Han

C'est un des ceux qui ont commis des crimes.

Il s'est servi d'une femme arménienne, qu'il a ensuite tuée.

485

Kel Fayik fils de Davoud Efendi

d'un village de Malatia

Il s'est trouvé dans les lieux des crimes, mais on n'est pas sûr s'il a commis des crimes; il a usurpé des meubles et des biens en très grande quantité et il a violé des filles.

486

Hachem Efendi petit-fils de Hadji Abbas Efendi

Celui-ci aussi est un des traîtres ~~du~~ au même degré que les précédents



166/

487 - 488

Hadji Karib Agha ~~d~~ à Hékim Han

et Ismet Efendi, *at Chesme Han*

H adji Karib était chef de bande et à ce titre il a été l'organisateur des massacres.

Ismet Efendi a sauvé quelques rares Arméniens hommes et femmes.

Il a violé une jeune ~~fille~~ femme de Merzifoun; elle en a eu deux enfants, et ensuite il donna la femme à un <sup>vieux domestique/</sup> ~~vieillard~~ tout en continuant à se servir d'elle.

Une enquête approfondie est nécessaire.

489

L'Honorable Hassandjéli Zadé Néchet Efendi

Cet homme étant un des notables du lieu et le Maire du village, il a été ~~le~~ le meurtrier des centaines d'Arméniens.

Ses profits s'élèvent à 20.000 Livres (= \$ 750.000) qu'il a ~~fa~~ usurpé en pillant des biens et des bijoux. Il a également violé des filles. Sous ses directives tous ses compatriotes se sont distingués dans le meurtre et les actes de férocité.

167/

490

Missirli Oghlou Tahir Efendi

Il a violé trois ou cinq filles. Il a tué la mère d'une de ces filles. Il a fait déporter celles des autres.

491

Youssouf Efendi du village de Dédé Ghargha

Il était surveillant des caravanes. Il a livré aux Kurdes un nombre assez grand de femmes et il les a pillées.

Il est accusé d'avoir violé quelques filles.

492

Kurde Derviche Oghlou Hussein du village de

Keutédik au coin de Cherbetdji Oghlou

Il a pris part aux massacres et aux pillages.

493 - 494

Chadvan Oghlou Hadji et Bedrhan

du village de Keutédik

Ceux-ci ont massacré plusieurs personnes, ~~ils~~ leur ont pillés les biens et ils ont violé des filles.

168/

495

Chéker Oghlou Moustafa

Il a massacré comme un bourreau, il a pris part aux pillages.

496

Hilmi Efendi, conducteur du Nafié (travaux publics)

Il a mis en ragn deux cent Arméniens du bataillon des ouvriers, il les a fait fusiller et leur a pillé les biens.

497

Docteur Mohamed Efendi, Petit Bourgeois

Il a pris part aux massacres et aux pillages.

498

Hassan Tchavouche et le frère Mehmed Tchavouche

d'Arassa

A Temri, à Harpout, il a commis des excès en massacrant les Arméniens.

499

Tchivnik Oghlou Hassannde la rue Tchermekdi Kiz Oghlou

Durant les déportations de Harpout il a tué neuf femmes et un grand nombre d'hommes; il leur a pillé les biens.

500

Sagh Guiavour Oghlou Topal Hafez

du quartier susmentionné

Il a massacré à Malatia un grand nombre de déportés Arméniens de Harpout. Il a même tué la mère de celle qu'elle prise pour femme.

501 - 502

Du même quartier

Her Oghlou Kassab Ali, sergent

et le fils Halil

Ils ont pillé quelques femmes sous prétexte de les cacher, et ils les ont tuées.

503

Balah Oghlou Ahmed Efendi Oghlou Aziz

du même quartier

Il a violé quatre filles et les a tuées ensuite.

Il a massacré également un grand nombre d'Arméniens.

504

Fakhri du quartier Chifa

Il a pillé et volé de l'argent. Pas autre.

170/

505

Ali Oghlou Hadji de Djermekdi

Il a pillé les biens des Arméniens et leur a pris de l'argent.

Il ne les a pas tués.

506

Kassab-Oghlou Osman

Durant les massacres de Malatia, il s'est comporté comme un bourreau. Il a pillé et usurpé des biens.

507

H-assan fils de Sakita, de Tilkha

Après avoir pillé les Arméniens et amassé leurs biens, il les a massacrés sous prétexte de les livrer à la déportation.

508

Hamam-Oghlou Kadir du Bazaar des Fruits

Il a violé quatre filles. Il a massacré un grand nombre d'Arméniens et leur a pris les biens.

509

Djébel Halil Oghlou Osman de Tcharmoussi

Il a violé des filles et il a pillé leurs biens et les a tuées.

510

Abdoullah Efendi Yazedji Zadé, Arzouhaldji

Il a pillé ses voisins; il a attaqué l'honneur des filles et après les avoir violées, il les a livrées aux bourreaux de la déportation et les a ainsi exterminées. Pour autres crimes, il y a lieu d'une enquête.

511

Hassan Agha Zadé Moustafa Hadji Mehmed Oghlou

de Djermekdi

Il a violé des filles; il a pillé des meubles et des biens.

512

Mestik Agha Oghlou Abdallah de Djermekdi

Après ~~xxx~~ avoir caché pour un certain temps, un grand nombre d'Arméniens, il les a pillés et les a abandonnés entre les mains des bourreaux de la déportation.

172/

513

Binbachi Oghlou Feyzoullah

Celui-ci aussi est au même degré que le précédent.

514

Djirah Oghlou Hadji Mehmed

Il a violé quelques vierges, leur a pris les biens et les a tuées.

515

Kara Mahmoud Mehmed Bey

Celui-ci aussi du quartier Hamidié de Djermecki

~~Celui-ci aussi a pillé les biens de plusieurs; il a violé des filles et en a tués plusieurs.~~

poursuivant les déportés/  
C'est un assassin attitré, il a été dans la bande/et a commis des crimes nombreux.

516

Ali/  
Ibrahim Hiyanli Bektache/Oghlou

Celui-ci aussi de Djermecki

Il a pillé les biens de plusieurs; il a violé des filles et en a tué plusieurs.

517

Hadji fils de Mehmed Nevres Efendi

Secrétaire de Bataillon, à Djermecki

Il a enlevé de la déportation environ 10 femmes et filles il les a emmenées chez lui avec promesse de les sauver. Après les avoir pillées, il les a abandonnées à la déportation et les a ainsi exterminées.

## Le District de Béhesni

1

Réchid Agha, Notable de Béhesni

Quoiqu'il ait profité des Arméniens de l'intérieur (du Kaza) et (de ceux qui venaient ~~/passer/~~) de l'extérieur passer par le district, il n'a est cependant pas souillé de sang et n'a pas commis de viol. Il a veillé attentivement à la caravane qui lui était confiée. Les Arméniens ont eu foi en sa probité, et ont demandé sa présence. Mais ses camarades accompagnant la caravane, le lieutenant Nouri, actuellement décédé, et le chef comptable Hassan, ont pillé la caravane. Réchid Agha étant en ce moment à l'autre rive de l'Euphrate (Mourad à Malatia), n'a pas pu empêcher cet acte de barbarie. Ce convoi a été pillé et lui-même en fait des profits, mais il n'a pas commis de crimes.

2

Hadji Kérib Oghlou Mehmed Agha

Ancien Directeur de la Municipalité de Béhesni

Sous prétexte de sauver un grand nombre d'Arméniens, il leur a dérobé des sommes considérables. Il a livré ensuite les familles à la déportation et les a fait massacrer. Il a usurpé les biens des familles de Djabra, de Chertian et des familles voisines, et les a fait également déporter et massacrer.

Il n'a pas violé des filles, mais il a fait un butin considérable.



3 - 4 - 5 - 6

Téfik-Oghlou Vakas et ses fils

Mesto et Mehmed et Abdo

Sous prétexte de sauver des Arméniens, ceux-ci aussi ont dérobé leurs meubles et biens. On ne sait s'ils ont commis d'autres crimes, mais on a entendu que les fils ont commis des viols.

&amp; 7

Hadji-Kérem-Agha renommé à Béhesni

Aussi celui-ci a travaillé de concert avec Hadji Kérib Oghlou Mehmed Agha; on ignore s'il a violé ou non, mais il a fait des gains considérables et il a commis des atrocités.

8

Mesto, le fameux fils de Avso Djilo de Keyssoun

Ce traître de Keyssoun est un brigand. Il a pillé et massacré un grand nombre d'Arméniens. Il a dérobé des meubles et des biens en très grande quantité. On lui attribue des viols. Il y a lieu d'enquête.

175/

9 - 10 - 11 - 12

Dans l'ancien village les fils de Kutchuk Mehmed

Abuzar et Hqdji et Mémé et Békir

Ils ont massacré un très grand nombre de chrétiens et ils ont amassé des meubles et des biens considérables. On parle des bénéfices qu'ils ont faits, mais il y a lieu d'enquête.

13-14

Cheikh Hussein et Cheikh Mehmed

du village Karli de Béhesni

Ceux-ci ont massacré un très grand nombre d'Arméniens et ont fait des profits considérables/ en pillant leurs victimes.

Remarque: Ils ont fait enterrer beaucoup de cadavres Arméniens dans le puits du village Cham-Ouchaghi de Béhesni.

Une autopsie révélerait toute la vérité.

Du quartier Meydan de Béhesni

Vakas fils de Kutchuk Alo et son fils Hassan

Ceux-ci aussi ont commis des crimes très tragiques à outrance.

Ils ont massacré un très grand nombre d'Arméniens. Ils ont fait des profits considérables et ils ont violé des filles.

17

Mahmoud Bey de Béhesni

Commandant de la gendarmerie de Kiahté

Outre le viol, il a commis les crimes les plus atroces. Il est l'un des plus terribles assassins; il a réalisé de gros profits.

A présent il fait le commerce à son aise à Husni Mansour.

177/

Autre liste de massacreurs

District de Husni Mansour

1 - 2

Kérim et Moustafa, les fils de

Hadji Mehmed Ali Efendi de Husni Mansour

Durant les massacres des Arméniens de Husni Mansour, ceux-ci ont déployé la plus grande activité pour les exterminer entièrement, ils ont encouragé le public au carnage et au pillage.

Les bénéfices qu'ils ont faits sont bien considérables.

On a entendu qu'ils ont violé des filles, mais il y a lieu d'enquête.

Mehmed Ali Efendi/

On cite leur père/aussi au nombre des assassins, mais une enquête me paraît indispensable.

3 - 4

Noureddine, petit-fils de

Hadji Molla Zadé Muheddine Agha,

et le fils de celui-ci Sadek.

Ceux-ci aussi comme les fils de Mehmed Ali Efendi ont commis des crimes sur le même plan. Ils ont pillé et massacré les chrétiens de Husni Mansour.

On ignore s'ils ont violé ou non.

Les fils de Béréket Zadé Békir Agha

Ceux-ci aussi ont commis des crimes atroces au même degré que Kérim. Il y a lieu de faire une enquête.

7

du directeur de la municipalité/  
Mehmed Agha, fils ~~de~~/Hadji Cheikh Agha

Celui-ci aussi a commis des crimes et des atrocités au même degré que le précédent.

8

A Husni Mansour Binbachi Zadé Topal Abdallah

Celui-ci a non seulement pillé les Arméniens/ de Husni Mansour, mais il les a livrés aux bourreaux de la déportation dans le but de les faire massacrer. Il a tué un grand nombre d'Arméniens et il a fait des profits considérables. Il est suspect de viol.

Seyfeddine, fils de Emine Agha de Narindja

Si son butin n'est pas si considérable, il a cependant commis des massacres et des atrocités au même degré que Hadji Bédr Agha. Il faut mener une enquête pour établir s'il a violé des filles.

Hadji Ibrahim Zadé Mehmed Efendi de Husni Mansour

Il a pillé les marchandises de Monsieur Magossian. Reste à mener une enquête pour établir sa part dans les crimes commis.

Du village Samosade de Husni Mansour

Hassan Agha Zadé Mémik Efendi

Cet homme a harcelé les caravanes de passage; il a commis toutes sortes de crimes et d'atrocités en pillant et massacrant les Arméniens de Husni Mansour. Il a également massacré les Arméniens des caravanes qui sont passées par Husni Mansour. Il a fait des bénéfices considérables. On ignore s'il a commis des viols.

De Samossade Hassan Agha Zadé Bédr Agha Oghlou

Celui-ci a commis des crimes et des atrocités exacte, emnt au même degré que Mémik Agha. C'est un des terribles assassins.

Du village Tcheralek de Kiahté

Zeynel Bey Zadé Mehmed Bey

Il a été l'un des assistants des cruels bandits de la bande de Bédr Agha fameux pour ses meurtres atroces. Il N'est pas directement accusé de viol. Il a massacré un très grand nombre d'Arméniens et a fait des profits bien considérables.

Hadji Djano

du village Arokus de Kiahté

Celui-ci aussi est un des assistants de Hadji Bédr Agha. Il a massacré un très grand nombre d'Arméniens, ses profits sont considérables. Il a également violé des filles et les atuées.

De Husni Mansour

Hadji Mulla Zadé Saadetdine Oghlou ~~Yay~~ Loutfi

Get homme n'a pas commis de viol. Mais il a commis toutes sortes de crimes et d'atrocités. Il a fait des profits considérables. Ses crimes sont bien confirmés.

De la première liste

Les hommes sous-mentionnés, du parti de L'Union et Progrès, ont tenu conseil dans la maison de Favez <sup>Zadé</sup> Mendik Ahmed. Après une courte délibération, ils ont pris la décision définitive d'exterminer les Arméniens.

Pour satisfaire au désir de Hachem Bey et d'autres, ils ont passé la nuit même à l'oeuvre.

Tout en menaçant le gouverneur, ils ont commencé la tuerie.

Partisans de l'Union:

Nébi Zadé Efendi,

Ake Zadé Téfik Efendi. employé

Hadji Hafez de Tortoum,

Moumdji Zadé Véhib Efendi,

Hadji Ali Efendi, maître d'école,

Le grand scélérat, chef de bande,

H achem Bey Zadé, Ispirto Mehmed,

Hadji Battal Efendi, employé du recrutement, partisan de l'Union.



Les suivants sont les noms des membres les plus importants du Club de l'Union et Progrès à Malatia.

Les hommes sous-mentionnés, du Parti de l'Union et Progrès, ont tenu un conseil dans la maison de Vayiz Zadé Mendik Ahmed.

Après une courte délibération, ils ont pris la décision définitive d'exterminer les Arméniens; pour l'exécution de cette décision, ils se mirent à l'oeuvre la nuit même; Hachem Bey et autres, ont pris immédiatement l'initiative d'après leurs désirs; ils ont menacé le Mutessarif, et ont commenéc à commettre des crimes.

Les Partisans de l'Union:

Vayiz-Zadé Mendik-Ahmed Efendi, négociant,

Béni Zadé Véhib Efendi, également partisan de l'Union,  
un des élus.

Ake Zadé Téfik Efendi, employé aux Télégraphes (communications),  
est un terrible partisan de l'Union.

Hadji Hafez Efendi de Tortoum....

Moundji Zadé Véhib Efendi,...

Achkanle Oghlou Hadji Ali Efendi, maître d'école primaire,  
est un partisan de l'Union terrible.

Hachem Bey Zadé Ispirto Mehmed Bey, chef de bande, le plus grand  
des criminels.

Hadji Battal Efendi, employé du recensement, est un partisan  
de l'Union épouvantable.

Chucri Oghlou Ali Efendi, du village Dêvédji de Hékim-Han;

Ammoudja Zadé Ilhami Efendi,

Oulach Oghlou de Cheréz,

Kutuk Oghlou Déli Ismail, du village Sare Kez de Hékim-Han,

celui-ci après avoir abusé d'une femme arménienne pendant

deux mois, l'a égorgée.

Halid, enregistreur

Le gendarme Ali-Bey, de Karadja;

Méyachine Dédé du village de Salian, a tué deux femmes chrétiennes

du village de Farzen;

Saadet-Oghlou, originaire de Fitihié, domicilié à Bafra,

son fils Mudjikli, son frère Ali;

Karadja Djélali Oghlou Hakke Tchavouche, a tué deux femmes

arméniennes qu'il avait emmenées d'Ezrindjan et lui a

confisqué 300 Livres ( \$ 10.500).

Docteur Mufid et Topal Ibrahim cachent chez eux des biens en

très grande quantité ~~et~~ enlevés aux Arméniens.

Procès-verbaux et actes  
de la première Cour Martiale (Turque) (voir Tékvimi Vékay-i

N° 3771)

Juge-Président; *Mirliva* Général Essad Pacha,  
Membres: *Mirliva* Général Ihsan Pacha,  
*Mirliva* Général Ismail Hakki Pacha,  
Colonel Suleiman Chakir Bey.

## LE PROCES-DES-MASSACRES-DE-HARPOUT

Sont jugés par contumace:

Dr. Béha Eddine Chakir Bey, membre du Comité Central  
du parti Union et Progrès, et Président de l'Orga-  
nisation Spéciale (Techkilati Mahsousseh).

Nazem Bey de Resné, Secrétaire responsable du Comité  
Union et Progrès à Mamouret-Ul-Aziz.

Sont jugés comparus:

*ca*  
Hadji Baloché Zadé Mehmed Nouri, Député de Dersim;  
Férid Bey, ex-directeur de l'Instruction Publique à  
Mamouret-Ul-Aziz.

Suivant le procès qui a eu lieu, après avoir entendu les  
requêtes, les explications et les défenses des deux parties, et après  
avoir relu et examiné tous les documents, procès-verbaux et les con-  
tenus, et après avoir étudié profondément les faits, nous avons conclu  
après délibérations, comme suit:

que, Dr. Béha Eddine Chakir Bey, membre du Comité Central du parti Union et Progrès, et Président de l'Organisation Spéciale (Teshkilati Mahsousseh), est allé de Constantinople à Trébizonde et Erzeroum, et dans ces régions <sup>visitant</sup> il a fait libérer les criminels qui étaient détenus dans les prisons et il y a organisé aussi d'autres malfaiteurs. Il s'est mis à la tête des bandes qu'il a organisées, et a opéré des attaques surprises durant les déportations forcées des Arméniens, et a fait commettre des assassinats, des pillages de propriétés, des crimes, des cruautés, commis par duperie ou par ignorance, ou par profit personnel. Certaines personnes et certains fonctionnaires s'étaient mis d'accord avec lui (Béha Eddine Chakir Bey), et des instructions secrètes ont été préparées et communiquées oralement et parfois par des télégrammes chiffrés, et c'est à la suite de ces ordres secrets qu'on a pu achever les forfaits, et ils ont exterminé et anéanti les Arméniens par la collaboration de l'Organisation Spéciale (Techkilati Mahsousseh), qui avait été organisée.

~~Que~~ le susdit Béha Eddine Chakir Bey a adressé par l'entremise de Sabit Bey, Gouverneur Général de Harpout, à Nazem Bey de Resné en fuite (actuellement), un télégramme chiffré en date du 21 Avril 1915, dans lequel il est dit (mot à mot):

"Les Arméniens, qui ont été déportés chez vous, sont-ils épurés (exterminés)? Faites-nous savoir les circonstances dans lesquelles ils ont été assassinés et exterminés, ou on ne <sup>les/</sup> fait que sortir de la ville et qu'on les expulse"?

Qu'il part ce télégramme chiffré ainsi communiqué, dans le dossier qu'on a trouvé et qui concerne les Membres du <sup>Centre</sup> Comité Général du parti Union et Progrès, il y a, entre autres documents, ce qui suit:

Témoignage de Munir Bey, Gouverneur Général d'Erzeroum: "Les bandes de bandits organisées par le Dr. Béha Eddine Chakir Bey, ont, (avec les concours des bandes de Dersim), torturé et exterminé de la façon la plus barbare, sur le chemin de Keghi, le convoi des riches (Arméniens) déportés d'Erzeroum".

C'est là le contenu du télégramme chiffré.

Réchid Pacha, ex-Gouverneur Général de Kastamouni, a témoigné qu'il avait reçu du Dr. Béha Eddine Chakir Bey, un télégramme par lequel il lui communiquait les instructions de déporter les Arméniens de (Kastamouni).

(Le Général) Véhib Pacha (commandant en chef de la troisième armée turque au front du Caucase) a témoigné ce qui suit:

"Le massacre et l'extermination des Arméniens, le pillage et la confiscation de leurs biens, dans la zone de la circonscription de la troisième armée, avaient été décidés par le Comité Central de l'Union et Progrès." \*

\* Les provinces d'Erzeroum, de Trébizonde, de Bitlis, de Van, de Mamouret-Ul-Aziz, de Diarbékir, et de Sivas, dépendaient directement de la juridiction militaire de la troisième armée, dont le quartier général se trouvait à Tortoum.

187/

(Véhib Pacha a continué de témoigner): "C'est le Dr. Béha Eddine Chakir Bey, qui a organisé et mené les bouchers d'hommes." *insan KASABLAN*

Sabour Sami Bey, mutessarif (gouverneur) d'Adalia, a reçu le télégramme suivant, que lui a envoyé <sup>d'Erzeroum</sup> le Dr. Béha Eddine Chakir Bey:

"Tous les Arméniens d'Erzeroum, de Van, de Bitlis, de Diarbékir, de Sivas et de Trébizonde et des environs, sont envoyés <sup>à condition de ne pas en</sup> à Mossoul et à Zor. Qu'est-ce que vous faites à Adadlia?"

Ce télégramme chiffré a été communiqué à notre Tribunal.

Au cours de ce procès, des détail/s ont été actés dans les procès-verbaux.

Tous ces faits sont établis par les témoignages, que nous avons entendus, les communications et les preuves.

Il a été également établi que le Dr. Béha Eddine Chakir Bey est le principal criminel, qui a participé aux crimes susmentionnés et nous jugeons unanimement qu'il est coupable.

Nous membres de cette Cour, avons constaté que parmi les autres accusés en fuite, Nazem Bey de Resné a été en contact, durant la période des déportations, avec le Dr. Béha Eddine Chakir Bey, étant donné qu'il a reçu de ce dernier le télégramme chiffré du 21 Avril 1915, ainsi que Sabit Bey, Gouverneur Général de Mamouret-Ul-Aziz, et Midhat Chucri Bey, Secrétaire Général du Comité Central, ont gardé le contact selon les dispositions enregistrées au procès-verbal et d'après les <sup>déportations</sup> témoignages et les témoins; lorsque Nazem Bey (de Resné) a entendu qu'il était poursuivi, il a pris la fuite et jusqu'aujourd'hui il est en fuite.

D'après d'autres communications concernant ce procès, lui aussi  
(Nazem de Resné) est <sup>le principal</sup> complice aux crimes, et ces deux personnes (dr.

Béha Eddine Chakir Bey et Nazem Bey de Resné ) sont coupables selon  
les dispositions de la loi qui dit:

"Il n'a pas été ~~provoqué~~ prouvé que les principaux criminels aient  
opéré ensemble et pour commettre les susdits crimes, ils aient joué un  
rôle quelconque."

On croit qu'il (Nazem), comme on l'a dit ci-haut, étant donné  
qu'il a été en communication avec le Dr. Béha Eddine Chakir Bey, et  
d'après les dépositions des témoins, il a aidé avec délibération à la  
préparation des susdits crimes, et a aidé les criminels principaux,  
est donc complice secondaire.

Dans des cas semblables selon la loi la voix de la <sup>majorité</sup> minorité rem-  
porte; c'est pourquoi il a été décidé par la majorité des deux tiers  
des voix de le (Nazem) déclarer complice.

Quant à la sanction à prononcer, il fut délibéré: "Les forfaits  
du Dr. Béha Eddine Chakir Bey, un des criminels susmentionnés, répondent  
aux dispositions de l'article 181 du Code Pénal. Et selon les disposi-  
tions de l'article 171, il est condamné à mort.

Aussi, Nazem de Resné, est condamné à 15 ans de travaux forcés  
en ~~apix~~ application du deuxième paragraphe de l'article <sup>(1)</sup> 45 du même Code.  
Et selon les dispositions des lois, les biens de ces deux seront confisqués  
et Nazem sera privé de ses droits civiques.,)

Quant aux deux autres accusés, Mehmed Nouri Bey, <sup>ex-</sup>Député de Dersim, et Férid Bey, ex-Directeur de l'Instruction Publique à Harpout, ( qui est à présent directeur de l'Instruction Publique à Konia),

Après avoir déporté et massacré les Arméniens du village de Holopik<sup>n</sup>, au voisinage de sa ferme, Mehmed Nouri Bey a déclaré aux gendarmes massacreurs : "Je vous enverrai au village des squelettes", *ici je ferai planter de l'orge.*  
Il a été dit par devant la Cour Martiale que l'accusé (Mehmed Nouri) a ordonné aux gendarmes de massacrer (les Arméniens), mais selon le témoignage de la plaignante Mme Marguerite, le susdit Mehmed Nouri Bey se serait rendu durant les déportations au village de Holopik<sup>n</sup>, et aurait déclaré (aux Arméniens):

"Vous serez tous déportés et sur l'emplacement de vos maisons, je ferai planter de l'orge", qu'il se serait rendu chez Garabed et qu'il lui aurait dit: " Si quelqu'un ose cacher ici une seule personne (Arménien), qu'il vienne la trouver <sup>dans</sup> ici en trois mois".

Il (Mehmed Nouri) aurait placé des affiches portant cette déclaration (sur les murs du village) et qu'il serait parti monté sur son cheval.

Madame Marguerite s'est trouvée à Constantinople durant les déportations, et Kaspar Movsessian<sup>x</sup> a déclaré: "Nouri-Bey a pillé l'argent de plusieurs" (Arméniens) et qu'il a affiché sur les murs de la maison de Garabed une déclaration écrite sur une feuille rouge réservée à l'armée.

*x lui aussi par l'entremise de Nouri Bey a pillé l'argent de plusieurs*



190/

(Nouri Bey) " a soulevé les robes de certaines dames et a commis des canailleries".

Nouri Bey a dit : " je ferai planter de l'orge dans ce village et puis il est parti monté sur son cheval".

Madame Marguerite a entendu seulement que Nouri Bey "a collaboré avec les bandes, qui étaient prêtes."

"Nouri Bey a ~~déclaré~~ démenti sous serment qu'il n'a jamais affiché des/ feuilles sur les murs de Garabed.

Ces déclarations se contredisent.

Il fut également témoigné que dans la ferme de Mehmed Nouri Bey des Arméniens ont été cachés et libérés de la déportation, que Garabed s'est trouvé dans la maison de Nouri Bey du commencement jusqu'à la fin, et que dans la maison de son beau-frère Assem Bey il a déclaré qu'il n'a pas vu qu'il (Nouri Bey) a pillé et qu'il ait transporté les biens dans sa maison; il ne faut donc pas prendre en considération le fait que Mehmed Nouri Bey ait amassé de l'argent des déportés, et contrairement à l'ordre du Gouvernement, qui interdisait de cacher des Arméniens déportés et qui menaçait de la peine de mort ceux qui cacheraient des Arméniens, lui (Nouri) a libéré en cachant plusieurs personnes du peuple arméniens du village de Holopik, et que d'après le témoignage donné au cours de la session précédente, en particulier celui de M. ~~7~~ Ricks, dont on ne peut mettre en doute la neutralité, le susdit Mehmed Nouri Bey a sauvé plusieurs Arméniens durant la déportation; c'est un fait qu'il affirme lui-même; par conséquent il est acquitté.

191/

Le témoignage de Mehmed Ali Bey est porté en détail dans les actes du procès, mais contrairement à ce témoignage, après avoir témoigné devant la Commission d'Enquête, il a rencontré Moustafa Sefet Bey, à qui il a dit au sujet de son témoignage, qu'il était disposé de modifier son témoignage et qu'il a donné son adresse (-à cet effet).

L'accusation portée contre Férid Bey, Directeur de L'Instruction Publique, n'a pas été prouvée.

La déportation eut lieu bien par ordre du gouvernement; des caravanes de déportés furent formées; il (Férid) n'a pas pris part aux cruautés commises par le peuple et au massacre des Arméniens de Sosvenik près de la ferme de Mehmed Nouri Bey, et au pillage des biens (des Arméniens) et le transfert de ces <sup>gens</sup> beïen à la maison de d'Assem Bey, son beau-frère; il (Férid) est "innocent" ; il est acquitté s'il n'y a pas autres causes pour le détenir en prison.

La Cour prononce la sentence à l'unanimité, en l'absence de Béha Eddine Chakir et de Nazem de Resné, et en la présence de Mehmed Nouri Bey et Férid Bey.

Juge: Moustafa Kérim

Ihsan

-Le 13 Janvier 1920.

Les trois juges sont d'accord sur la sentence prononcée, mais ils ont la conviction que Nazem Bey de Resné est un criminel principal à l'instar de Béha Eddine Chakir.

Juge: Suleiman Chakir

Ismail Hakki

Essad.

192/

69

~~Par~~ Sur les 550 responsables du génocide du peuple Arménien de la province de Harpout, quatre criminels ont été jugés uniquement, un des criminels, qui était en fuite en Allemagne, a été condamné à mort, un autre également en fuite, a été seulement condamné à 15 ans de travaux forcés, malgré que les juges avaient la conviction qu'il était criminel principal.

Les deux autres criminels, Mehmed Nouri Bey, Député de Dersim, et Férid Bey, Directeur de l'Instruction Publique de la province, ont été acquittés ~~par~~ parce qu'ils s'étaient procuré des certificats d'innocence d'un Américain Mr Rigs et de quelques Arméniens, sûrement payés.

Les juges avaient cependant dans les dossiers de la Cour des documents prouvant la culpabilité de ces deux criminels.

Les Turcs accusés de massacre des Arméniens

Dossier N° 2

Folio N° 2

Suleiman Faik Pacha.

Il a été le commandant militaire de Harpout à partir du mois de Mai 1915 jusqu'à la fin du mois de Février 1916.

Il était Gouverneur Général par interim de Harpout en l'absence du vali Sagher Zadé Sabit Bey, première quinzaine ~~de~~ d'Août et le mois de Novembre 1915.

Il a participé directement aux massacres des Arméniens.

C'est lui qui est responsable directement de la tuerie des 7000 (sept mille) soldats Arméniens des bataillons des ouvriers.

Au mois de Mai 1915, il émit l'ordre d'isoler les soldats Arméniens de leurs régiments respectifs.

193/

Les soldats ouvriers Arméniens furent réunis à Harpout.

un/  
Par/ordre de ~~la~~/mobilisation, Suleiman Faik Pacha fit ajouter

au nombre de 7000 soldats Arméniens, les jeunes Arméniens de 16 à 20

ans, et les hommes Arméniens

abouris", bataillons

rs y moururent de souff-

t amener ces ouvriers

artier général.

encore, il les fit

res désignés d'avances

dirigea vers Diar-

turcs.

zi, les soldats

dats qui les

attendaient

légamme

ne-armée

d'après

ouvriers

est parvenu

nommé Guiyeh

George Motian of 7 Mattar Ave  
Broonall, Pa. 19008,  
is an Armenian, he is not Greek,  
Armenian Cath. and not Greek  
orthodox,

he is a member of St. Mark's  
Cath. Arm. Church, and the Greek  
orthodox church is not entitled  
to bury him.

Rev. Fr. T. Kane

EL. 6.1613

EL. 6-3303

This is to state that m. Varoujan  
Tony Yaghjian, was <sup>an assistant</sup> ~~a~~ liturgical  
Cantor in ~~the~~ the Arm-  
Cath Cathedral in Cairo  
during 3 years, before he  
left for Lebanon.

193/

Les soldats ouvriers Arméniens furent réunis à Harpout.

<sup>un/</sup>  
Par/ordre de ~~la~~/mobilisation, Suleiman Faik Pacha fit ajouter

au nombre de 7000 soldats Arméniens, les jeunes Arméniens de 16 à 20 ans, et les hommes Arméniens de 45 à 50 ans.

Il donna à ce groupement le nom "d'Amélé-Tabouris", bataillons des ouvriers.

Il les envoya travailler à Aboussi. Plusieurs y moururent de souffrances.

Au mois de Juin 1915, Suleiman Faik Pacha fit amener ces ouvriers à Mezré au Palais Rouge, où se trouvait alors le quartier général.

De là par groupe de 50, 100, 150 etc et plus encore, il les fit expédier de nuit clandestinement aux lieux de massacres désignés d'avance pour être les boucheries du peuple arménien.

Il les fit diviser ensuite en bataillons qu'il dirigea vers Diarbékir bien escortés par des gendarmes et des soldats turcs.

Arrivés au défilé de Dévé-Boynou ou Gughen Boghazi, les soldats Arméniens furent massacrés par les gendarmes et les soldats qui les escortaient aidés par les bandits et criminels qui les attendaient dans les embüches.

Suleiman Faik Pacha envoya le 16 Avril 1915, le télégramme chiffré N° 33 à Tortoum au quartier général de la troisième armée turque:

"J'ai l'honneur de vous faire connaître ce qui suit d'après  
"le rapport de l'agent préposé au convoi du bataillon d'ouvriers  
"mis à la disposition du vilayet.

"Ce bataillon, qui devait être expédié à Diarbékir, est parvenu  
"jusqu'à Maden sans incident. Après Maden, vers l'endroit nommé Guiyeh

194/

"Boghazi, des bandes Arméniennes faisant soudain irruption, ouvrirent le feu des deux côtés, ce qui eut pour résultat de troubler la discipline du convoi.

"Les ouvriers du bataillon désertèrent tous ensemble pour se joindre aux bandes et comme ils n'obéissaient pas au commandement de halte, des armes furent employées contre eux ainsi que contre les bandes, tuant une grande partie de l'effectif du bataillon et des bandes. Malgré les efforts du contingent proposé à la garde du convoi, et de ceux de renforts envoyés par les autorités locales, tous n'ont pas pu être arrêtés, les fuyards profitant des accidents du terrain. Néanmoins des détachements continuèrent les poursuites.

"Dans le désarroi (causé par cet engagement) un soldat a disparu, trois autres ont été blessés et un <sup>2</sup>saboteur a eu la garde cassée.

"L'agent convoyeur, jugeant ensuite inutile de rester plus longtemps sur les lieux, est rentré."

On donna lecture de ce télégramme chiffré de Suleiman Faik Pacha devant la première Cour Martiale.

Le Juge Général Kurde Moustafa Pacha soumit Faik Pacha à un interrogatoire bien serré, et conclut tout simplement qu'aucune insurrection, n'était pas possible dans le défilé et niant l'existence même de bande arménienne, il arriva à faire conclure que tout était prévu par Suleiman Faik Pacha pour le massacre des soldats Arméniens. Ce convoi massacré à Dévé-Boynu, était composé de 3000 (trois mille) soldats Arméniens.

Le Général Moustafa Pacha, Juge de la première Cour Martiale ordonna alors d'arrêter le commandant Suleiman Faik Pacha, mais comme celui-ci était nommé Juge-Président de la Cour Martiale de Brouse chargée de juger les responsables du massacre des Arméniens, et comme il avait plusieurs protecteurs dans les cercles supérieurs du Gouvernement turc, l'ordre émis par Général Moustafa Pacha ne fut pas exécuté.

C'est par ordre de Suleiman Faik Pacha, en l'absence de Sabit Bey, que les médecins Arméniens de l'hôpital de Harpout, comme le Dr Haroutune (Ser Tabib), Dr Tchobanian et autres pharmaciens, furent ~~déportés~~ destitués de leurs fonctions militaires, et déportés, Dr Khatchadour Manuelian, Dr Sarkis Moundjian, Dr Haroutune Veznéyan et 150 autres intellectuels, qui avaient pu soudoyer Sabit Bey et en embrassant l'Islam, étaient ainsi exemptés d'être déportés.

Il les envoya vers Malatia et les fit exécuter en route.

M. Baltazar Tachdjian se sauva, se convertit à l'Islam, et servit dans l'hôpital sous le nom de Nédjati.

Au mois de Novembre 1915, Mahmoud Kiamil Pacha tint un conciliabule à Erzeroum avec les valis et les mutessarifs et autres autorités civiles en vue: Mouammer Bey, vali de Sivas, Tahsin Bey, vali d'Erzeroum, Sabit Bey, vali de Harpout, Djémal Azmi Bey, vali de Trébizonde. L'ordre du jour consistait à trouver les moyens de faire sortir de leurs cachettes les Arméniens qui avaient pu d'une manière ou d'une autre survivre aux massacres.

C'est alors que Suleiman Faik Pacha fit annoncer dans les rues de Harpout que la déportation avait pris fin, que le Sultan avait pardonné aux Arméniens, que ceux-ci pouvaient librement d'ores et déjà se vaquer



196/

à leur travail.

Les Arméniens sortis de leurs cachettes, furent une semaine après arrêtés, déportés vers Malatia et massacrés en route.

Hovannès Aghanikian, professeur de langue turque, fut se sauver.

Suleiman Faik Pacha fit encercler l'hôpital américain de Harpout, il en fit arrêter tous les Arméniens et tuer.

Les Arméniens riches d'Erzeroum avaient remis, avant leur déportation, des sommes considérables au bureau de la Poste avec ordre de les leur en voyer en leur noms respectifs aux Postes Restantes de Malatia. Les femmes de ce convoi à peine arrivées à Harpout furent obligées par Suleiman Faik Pacha de retirer les montants. Il en confisqua 8000 Livres Turques or (= \$ 280.000).

Après l'Armistice, Suleiman Faik Pacha mendia aux Arméniens des certificats attestant qu'il ~~était~~ n'était jamais impliqué dans les massacres des Arméniens. Les Syriens de Harpout lui en fournirent en abondance. Il s'en serait servi comme Mehmed Nouri Bey et Férid Bey pour se faire acquitter par la Cour Martiale.

197/

Pour compléter la parodie de la Cour Martiale Turque, nous faisons encore quelques citations, prélevés des actes de la Cour Martiale elle-même.

Devant la Cour Martiale un témoin a déclaré ce qui suit:

"Avri Pacha, commandant militaire de Trébizonde, a été témoin de la déportation. Comment se fait-il qu'à l'exemple de Véhib Pacha, il ne présente pas un mémoire au sujet des atrocités qui se sont déroulées sous ses yeux?"

"Personne ne doute de la bienveillance du cabinet; toutefois nous ne voyons pas des réalisations palpantes, autrement il y aurait sur les bancs (de la Cour Martiale) des milliers et des milliers de fonctionnaires qui ont pris part aux atrocités.

"Est-ce que le gouvernement a pensé à dresser une liste de tous les fonctionnaires qui ont pris part aux ces atrocités.

"Est-ce que le gouvernement a pensé à dresser une liste de tous les fonctionnaires présents, par exemple à Trébizonde, lors de ces événements.

"Les uns seraient des témoins, les autres des accusés.

"Si le gouvernement a négligé cela, j'espère que c'est le Tribunal qui prendra l'initiative, car il faut laver du front de l'Islamisme cette grande tache de sang."

(La Renaissance, N° 108, Dimanche le 6 Avril 1919).

Nous donnons aussi comme exemple la déposition de l'adjutant Ahmed Bey (devant la Cour Martiale):

"...La nuit, un groupe d'hommes armés vint me réveiller.

"On me remit une enveloppe: c'était l'ordre de la déportation.

"On mettait à ma disposition un fonctionnaire civil.

198/

"J'étais en même temps investi du droit de vie et de mort sur cet agent dans le cas où il serait opposé à mes ordres.

"Le même pouvoir était accordé à mon supérieur le commandant de la gendarmerie, qui disposait également de ma vie, si je n'exécutais pas ses ordres, et ainsi de suite l'engrenage aboutissait au commandant de la gendarmerie.

"L'ordre était formel, j'étais un soldat obligé d'obéir.

"Voilà tout ce que je sais."

( La Renaissance N° 114, Dimanche le 13 Avril 1919)

Encore une citation des actes de la Cour Martiale; cette fois-ci les déclarations de Suleiman Faik Pacha lui-même:

"Mahmoud Kiamil Pacha, ci-devant commandant <sup>du</sup> ~~de~~/~~la~~ troisième corps d'armée, a transmis des ordres concernant la déportation et des massacres (des Arméniens).

"Un de ces ordres a été communiqué à Harpout, au commandant de la cavalerie, Suleiman Faik Pacha, qui les a scrupuleusement exécutés.

"C'est Faik Pacha lui-même qui a révélé ce cas à l'ex-Président de la Cour Martiale, Mahmoud Hayrette Pacha, en ajoutant textuellement:

"Je détiens toutes les dépêches lancées par Mahmoud Kiamil Pacha où il est ordonné de massacrer les Arméniens."

( La Renaissance N° 114, Mardi le 20 Avril 1919).

~~Et le même journal rapportant les nouvelles de la Cour Martiale,~~  
~~ajoute : "Faik Pacha est aujourd'hui Président de la Cour Martiale de~~  
~~Brousse..."~~

Id.

x. " GH (Férid Pacha, Premier Ministre) a arrêté  
une légion d'individus pour les relâcher  
ensuite et a ainsi suggéré aux Enten-  
sistes le sentiment que chez nous [Turcs]  
l'application de la justice n'est décidem-  
ment pas requise et que tout ce qui  
était fait n'était que de la poudre  
aux yeux. "

Voir Tasfirî Efkiar d'après  
la Ren. No 154, Sam, le 31/5/19

199/

Ce n'est pas une révélation que nous faisons au public. Cette révélation existe, mais personne ne la lit.

Les Cours Martiales Turques ont fonctionné à partir de 1914 mois d'Août jusqu'en 1918, rien que uniformément pour condamner les Arméniens à la peine capitale, les Cours Martiales, qui ont commencé à fonctionner à partir de l'année 1919, n'ont fait que de jeter de la poudre<sup>(\*)</sup> aux yeux des Puissances Européennes et de gagner de temps pour s'organiser.

Les Cours Martiales, par ailleurs ~~n'ont pas jugé~~ ne se sont jamais occupées des massacres des Arméniens; les criminels qui étaient traduits devant la Cour Martiale, n'avaient qu'à répondre s'ils avaient au Gouvernement et au Parti de l'Union et Progrès/ ou non payé/la part du butin/amassé par le pillage des Arméniens, qu'ils avaient/ parce qu'un accord était comclu entre le Gouvernement Turc, le Parti Union et Progrès et le Techkilati Mahsousseh ou Organisation Spéciale. Chaque partie devait avoir sa part dans le butin à raison d'un tiers.

Véhib Pacha, commandant de la troisième armée turque au front du Caucase, a répondu au Président de la Commission d'enquête le 5 Décembre 1918 par un long rapport, dont nous extrayons ces quelques lignes:

"Le montant de l'argent ramassé fut partagé à raison d'un tiers au Parti Union et Progrès, un tiers au gouvernement et un tiers aux fonctionnaires de la déportation et aux chefs des bandes de massacreurs." (document inédit), plusieurs fois cité par la Cour Martiale).

Nous donnons également un document inédit émanant de la Commission d'Enquête qui a été dans toutes les provinces, pour en faire des rapports sur les déportations des Arméniens:

"Sublime-Porte

"Ministère de l'Intérieur

"Bureau des Chiffres.

"Lieu d'Expédition: Diarbékir

"Date de l'expédition: matin

"Le 31 Décembre 1915, 5 h 45

"Date de l'arrivée:

"Le 31 Décembre 1915, 6 h 30.

"Considérant que

"Edhem Kadri Bey, Kaimakam du canton de Béhesni, dépendant

"du Sandjak de Malatia, dans la province de Mamouret-El-Aziz, en sa  
"qualité de Président de la Commission des Biens Abandonnés, a causé  
"des pertes importantes dans les Biens Abandonnés par les Arméniens  
"et a fait de gros profits illicites,

"il s'est contenté, surtout, de ne faire sceller que 8 à 10  
"maisons sur 400, et environ 10 magasins sur 128, abandonnés par les  
"Arméniens du dit canton et qu'il n'a pas établi un contrôle sur  
"les autres propriétés,

"et bien que les notables du gouvernement local l'aient  
"prévenu lui disant que les gardiens n'étaient pas des gens de con-  
"fiance, il les a gardés quand même en charge, et par le fait même

201/

"les biens abandonnés ont été volés et il y eut des pertes importantes,  
"et on n'a pas tenu de registres pour dresser les inventaires

des Biens Abandonnés d'une façon digne de confiance,

o "et l'on a couvert les maisons et les magasins, ainsi que l'ég-

lise qui était convertie en dépôt pour contenir certaines marchandises,

"et l'on en a vendu selon les demandes,

"et, contrairement aux instructions ministérielles communiquées

"par télégramme, interdisant aux fonctionnaires de participer aux

"enchères, il (Edhem Kadri Bey) a permis à la plupart des fonctionnaires  
d'acheter des marchandises en grande quantité,

"et il a pris part lui-même aux ventes aux enchères,

"il n'a reçu ni ordre ni autorisation pour permettre aux fonc-

tionnaires et à certaines personnes du peuple de faire des achats

"à créance, de sorte qu'on a fait des ventes à crédit pour 13.232  
piastres (= \$ 4631.20), montant qui n'a pas été encaissé depuis des  
mois, de même que les dettes arriérées,

"et pendant la vente aux enchères, l'intérêt du public et du  
Trésor, a été négligé et des abus ont été commis,

"et on a donné des articles de valeur à certains fonctionnaires

"qui n'avaient pas pu vendre certaines marchandises, tandis qu'on a

"rendu à certains clients les avances qu'ils avaient versés,

"et il (Edhem Kadri Bey) a permis qu'on emporte, sans avoir  
une sentence judiciaire, les 290 têtes de bétail appartenant aux

"Arméniens et inventoriées par les autorités au nom des Finances,

"disant qu'elles appartenaient aux Musulmans,

202/

"et il a causé la perte de 400 animaux enlevés aux déportés,

"et il s'est approprié, pour sa maison, sans paiement aucun, du bois,

"du foin et autres objets de la maisons sous scellé d'une fille

"Arménienne, devenue la femme d'Abdul Sélam, domestique du Tribunal,

"et il a choisi pour ses bêtes autant qu'il a voulu, certaines récoltes passées dans les Biens Abandonnés, au lieu de les vendre aux

"enchères,

"et encore, il s'est approprié, parmi les Biens Abandonnés, un grand paquet de châles de Gurun, un cheval roux et les meubles de la maison du plus riche Arménien de Béhesni,

"et il s'est assuré des gains illicites dans certaines affaires

"Arméniennes,

"et en général, à partir de la date de la déportation des Arméniens jusqu'au jour de notre enquête, il n'a pris aucune mesure, durant les quelques mois (apssés), pour empêcher les pertes dans la vente des Biens Abandonnés, et ce, selon l'enquête que nous avons menée,

"tous ces faits énumérés ci-haut prouvent avec évidence que le susdit Kaimakam, Edhem Kadri Bey, a abusé du pouvoir durant l'exercice de ses fonctions.

"Et parce que dans les affaires susmentionnées tous ceux qui ont joué un rôle, seront traduits devant la Cour Martiale, je vous demande de m'autoriser à le traduire devant la Cour Martiale.

"Le 30 Décembre 1915

"Le Président de la Commission d'Enquête:

Mazhar"



Et Edhem Kadri Bey, Kaimakam de Béhesni n'a jamais été traduit devant la Cour Martiale, parce que le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Justice Turque, n'ont jamais permis au Président de la Commission d'enquête, et qu'il a agi selon leurs instructions.

Dans tout ce long rapport, il n'a pas été dit un mot sur les massacres, parce que la Commission était uniquement autorisée à enquêter sur les abus commis concernant les Biens/les Abandonnés.

~~Mais~~ Mais le Président de la Cour Martiale de Malatia, le capitaine Fazel Bey connaît bien les crimes que ce Kaimakam a commis (voir N° 76)

"Il (Edhem Kadri Bey) a fait exécuter cinq mille Arméniens et les a jeter dans des puits.

"Il a tué lui-même le comptable Artin Efendi.

"Il a pillé les Arméniens et a volé le dépôt des Biens Abandonnés,.

"Actuellement il se trouve à Aintab, la ville où il est né.

"Il y est occupé de commerce."

Et dire que la Cour Martiale, chargée de juger les massacreurs, et ayant les dossiers d'Edhem Kadri Bey, n'a essayé même pas de le faire arrêter, ce commerçant d'Aintab.

Avant de clore ce sujet, nous donnons également un rapport sur les criminels de Malatia, qui n'ont même pas été mentionnés devant la Cour Martiale Turque:

204/

"Subliem Porte

"Ministère de l'Intérieur

"Bureau des Chiffres

"Lieu d'expédition: Mamouret-Ul-Aziz

"La province de Malatia est la région par où a passé la jeunesse arménienne provenant des trois vilayets (de Trébizonde, d'Erzeroum et de Sivas).

"Aussi longtemps que les déportations ont duré, Réchid Bey y exerçait les fonctions de Muÿessarif.

"Il n'a rien fait pour sauvegarder l'honneur du gouvernement et du pays, ni pour empêcher ou punir ceux qui osèrent dévier du droit chemin.

"Aussi, le pillage, sur les convois de passage, de l'argent et des autres biens, a-t-il pris des proportions considérables et atteint des chiffres énormes,

"aussi la corruption morale et disciplinaire des gardes et de certains fonctionnaires a-t-elle été totale, créant ainsi une situation très grave;

"A noter particulièrement le cas du convoi des Arméniens d'Erzeroum. Il était de cinq cent des plus riches familles industrielles.

"A leur arrivée à Malatia, le Mutessarif Réchid Bey, le commandant du régiment de la place Hamdi Bey, et le commandant de la gendarmerie Abdoullah Efendi, firent évacuer les casernes militaires,

"y enfermèrent les hommes du convoi, les fouillèrent et les dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient en argent et en biens.

"Ils enfermèrent même les femmes à l'école secondaire qui se trouve près des casernes et dans quelques magasins du marché, les fouillèrent et leur enlevèrent l'argent, les bijoux et tout ce qu'ils trouvèrent.

"Ce comportement des hauts fonctionnaires causa un grand étonnement dans la ville et donna au peuple le mauvais exemple.

"En effet, jusque-là les convois, qui avaient passé par la ville de Malatia, étaient considérés comme des convois de déportés, et les fonctionnaires, les gendarmes et le peuple ne leur avaient pas causé de mal.

"Mais, cette fois-ci, l'envie et l'audace de piller, leur vint et une grande foule de la ville attaqua avec frénésie les femmes du dit convoi, les dépouilla de tout ce qu'elles possédaient et les personnages précités (le gouverneur et les commandants) ne bougèrent même pas de leur place et ne manifestèrent leur existence de quelque façon que ce soit.

"Egalement, les convois provenant des vilayets de Sivas et mis en route des autres localités, arrivèrent sains et saufs jusqu'à la fameuse garnison de Keutu-Han, qui se trouve à la jonction des frontières des vilayets de Sivas et de Mamouret-ul-Aziz.

"Puis, lorsqu'ils commencèrent à avancer à l'intérieur du Sandjak de Malatia et qu'ils passèrent par les bourgs de Hassan-Tchélibi, et le village de Hékim-Han à Akdjé-Dagh, ils ont été dépouillés par

"les gendarmes qui les escortaient, et les garnisons qu'ils rencon-  
"traient en cours de route, tandis que les Kurdes du canton d'Akdjé-  
"Dagh leur barraient le chemin entre le bourg de Hékim-Han et d'Ak-  
"Pounar, et les attaquaient avec frénésie plusieurs jours durant leur  
"enlevant ~~à l'argent~~ argent et effets.

"De même, lorsque les convois arrivaient à la garnison de Kerk-  
"Gueuze, au centre du Sandjak de Malatia, ils étaient dépouillés là  
"de tout ce qu'ils possédaient et remis en route.

"Le susdit gouverneur (Réchid Bey) a alors donné l'ordre de  
"constituer une Commission de fonctionnaires dans les bourgs de Hassan-  
"Tchélébi et de Hékim-Han en vue de piller et de recueillir les biens  
"et l'argent des convois qui passaient par là.

"Pour cette raison, des abus ont été commis et des profits il-  
"licites réalisés sur toute l'étendue de la province et l'insécurité  
"a régné partout au point que les Kurdes ont même attaqué dernière-  
"ment, sans le savoir, des canons de l'armée, qui passaient sur les  
"routes d'Akdjé-Dagh.

"C'était là la conséquence de l'avidité dont les fonctionnaires  
"du gouvernement ont fait preuve et qu'aux yeux du peuple, ils ont  
"mis en pratique aux dépens des biens des Arméniens.

"De même, Réchid Bey, Mutessarif de Malatia, a confié la charge  
"de l'ouverture d'un canal d'eau à un certain nommé Ketchéri Véhab,  
"bien connu pour son immoralité et ses abus, il n'attacha aucune im-  
"portance aux suggestions des hommes avisés et honnêtes, garda le susdit  
"en charge sans tenir compte de sa corruption, et a ordonné qu'on

207/

\*

"acceptât les certificats délivrés par Véhab aux Arméniens, attestant  
"que ceux-ci travaillaient dans les constructions et étaient exemptés  
"de la déportation.

"Le susdit Véhab recevait des Arméniens 10 à 40 Livres (= \$ 1.400)  
"par personne, suivant leur situation, et a fait ainsi une fortune con-  
"sidérable.

"Cependant, la déportation des Arméniens de Malatia, qui devait  
"se faire en dix jours, traina durant des mois et donna lieu à toutes  
"sortes d'exploitation.

"De même, lorsque le convoi des Arméniens d'Erzeroum, composé  
"de trois cent familles arméniennes, dont cent cinquante possédaient  
"chacune au moins quelques milliers de Livres (= \$ plus de 35.000),  
"arriva sain et sauf à Malatia, le Mutessarif Réchid Bey ~~et ses fils~~  
"~~du tyran Kurde Bédri~~ leur donna comme chef du convoi, Mehmed Bey,  
"Kaimakam de Husni-Mansour, et le fils du tyran Kurde Bédri.

"~~De~~ Ceux-ci en cours de route, pillèrent et firent piller le con-  
"voi de son argent et de ses biens, et dans des proportions telles  
"que le juge pénal a dû intervenir, se rendant sur les lieux du crime,  
"sauvant de la sorte une partie des biens,\* qu'il remit à la Commission  
"des Biens Abandonnés.

/-----

\* Encore une fois le Juge Pénal ne s'est pas occupé des centaines  
"de meurtres, mais il a pris la part du gouvernement et du parti.

"Réchid Bey se ren dit dernièrement à Husni-Mansour où il  
"reçut comm part devant lui revenir de l'argent et des biens enlevés  
"au convoi d'Erzeroum, un montant de deux cent Livres (= \$ 7.000),  
"des mains du Kaimakam, mais celui-ci apprenant au moment même que  
"Réchid Bey était destitué, il lui réclama la somme qu'il lui avait  
#versée et l'affaire se termina à l'amiable.

"Au cours des ventes aux enchères des Biens Abandonnés à Mala-  
"tia, bien qu'il fût interdit, par ordre ministériel, aux fonctionnaires  
de participer à ces ventes, Réchid Bey s'y présenta sous un nom d'em-  
prunt et acheta beaucoup d'articles à crédit.

"Bien que plus tard il ait pu régler ses dettes, il n'empêche  
que sa conduite encouragea les autres fonctionnaires à participer aux  
"enchères par fourberie et à s'assu<sup>r</sup>er des profits illicites.

"Quelques jours après la déportation des Arméniens de Malatia,  
"quand on lui annonça que les scellés apposés sur les portes des maga-  
sins (des Arméniens) avaient été enlevés, et que c'<sup>'</sup>était un certain  
nommé Véli le Fou, qui l'avait fait, il n'a pas bougé, n'a pris aucune  
mesure pour savoir par qui et comment avaient été enlevés les scellés.

"Hamdi Efendi, Commandant de la gendarmerie et Abdoullah Efendi,  
"Commandant de la police, avaient reçu à titre de pot de vin trois cent  
Livres (= \$ 10.500) de Garabed Hampartzoumian, notable de Malatia,  
"avec promesse de l'exempter de la déportation. Mais plus tard cette  
"homme fut déporté, et on ne sait comment.

"On a enlevé ouvertement aux convois plusieurs milliers de Livres, mais on n'a remis au Trésor de l'état que 62.000 piastres (= \$21.700 ) en viron, et on n'a pas tenu un registre pour y inscrire le nom de la personne à qui on prenait l'argent ou les bijoux, ni en quelle quantité.

"Tout prouve que ces gens-là n'ont cherché que leur propre intérêt et qu'ils ont lésé les droits du peuple et du Trésor.

"Il est vrai que le dit Mutessarif a été destitué peu de temps après, comme le prouvent tous les documents, les preuves et les renseignements, que nous avons pu nous procurer, mais la situation de la province est devenue tellement anormale et l'ordre a été tellement troublé que le nouveau Mutessarif mettra du temps et aura beaucoup à se fatiguer pour ramener les affaires à l'ordre normal.

"Par conséquent et puisque les complices sont sur le point d'être traduits devant la Cour Martiale, je vous demande de m'autoriser également/ à traduire/devant la Cour Martiale Réchid Bey "ex-gouverneur de Malatia et Mehmed Bey Kaimakam de Husni-Mansour." \*.

\* Réchid Bey, N° 42, a fait exécuter des milliers d'arméniens et a ~~xxx~~ usurpé \$ 175.000, et le Ministère de l'Intérieur n'a pas autorisé le Président de la Commission à le traduire devant la Cour Martiale.

Mehmed Efendi N° 75, a exterminé des milliers d'Arméniens et a ~~usurpé~~ \$/ 350.000 et n'a pas été traduit devant la Cour Martiale.

Abdallah Efendi, N° 52, a tué dans la Cour du gouvernement 1.200 Arméniens, et il a étranglé L'évêque arménien catholique, et n'a pas été traduit devant la Cour Martiale.

Hamdi Efendi N° 77, a présidé à In-Déré la tuerie de 210 Arméniens à la hache et exterminé des milliers d'Arméniens, et n'a pas été traduit devant la Cour Martiale.